

## Les prix à la consommation aux Antilles-Guyane

*Aux Antilles-Guyane, entre 1998 et 2013, les prix à la consommation ont évolué au même rythme que ceux de la métropole. Toutefois, la Guyane se démarque des Antilles par une inflation un peu moins élevée. À partir de 2005, les prix de l'énergie ont fortement augmenté avec une répercussion mécanique sur le coût du transport. Dès 2007, le secteur alimentaire connaît également une période fortement inflationniste.*

*Aux Antilles-Guyane, l'écart entre l'inflation subie par les ménages modestes et aisés reste faible. Mais des disparités entre les fonctions de consommation existent. En effet, la hausse des prix alimentaires affecte davantage les ménages modestes tandis que les ménages aisés sont plus concernés par le renchérissement des prix des transports.*

*Les prix aux Antilles-Guyane sont dans l'ensemble plus élevés qu'en métropole. Les prix des produits alimentaires, contribuent largement au sentiment de vie chère.*

### Entre 1998 et 2013, l'inflation d'ensemble est proche de celle de la métropole

Au cours de la période 1998-2013, l'inflation aux Antilles-Guyane a été voisine de celle de la métropole. La hausse du niveau général des prix a été modérée dans l'ensemble des trois départements français d'Amérique (DFA). L'augmentation annuelle moyenne des prix<sup>1</sup> est de 1,8 % en Guadeloupe et en Martinique et de 1,6 % en Guyane, valeurs voisines de celle observée en métropole (1,7 %). Les trajectoires d'évolution des prix dans les DFA sont proches les unes des autres, proches aussi de celle de la métropole. D'une part, les DFA bénéficient d'un environnement institutionnel commun : inclusion au sein d'une même zone monétaire, la zone euro ; environnement réglementaire et fiscal proche, même s'il peut y avoir des différences. D'autre part, la consommation des ménages dans les DFA est largement constituée d'importations en provenance de métropole.

Entre 1998 et 2013, c'est en 2009, année marquée par des mouvements sociaux et une grève générale contre « la vie chère » que la progression des prix a été la plus faible.

En 2010, la hausse des prix a été plus forte que les autres années en Guadeloupe (2,8 %) alors qu'elle était plus contenue en Martinique (1,5 %) et plus faible en Guyane (0,2 %). La maîtrise de l'inflation est donc importante et c'est un objectif prioritaire de la politique économique. La stabilité des prix est en effet censée créer le meilleur environnement pour le développement de l'activité économique. Aux Antilles-Guyane, la mesure du niveau des prix est d'autant plus importante que le coût de la vie soit plus élevé qu'en métropole. La hausse de prix déjà élevés peut conduire à d'importants mouvements sociaux paralysants des économies fragiles.

Dans les trois départements c'est le poste énergie qui contribue le plus à la hausse du niveau général des prix. Les différences d'évolution ne résultent pas de la structure de consommation des ménages, proche entre les trois dé-

<sup>1</sup> Chaque mois, l'Insee calcule un indice des prix à la consommation (IPC). Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Le calcul en moyenne consiste à comparer la moyenne des 12 indices mensuels de l'année à la moyenne des 12 indices de l'année précédente.



partements. Elles proviennent surtout d'une hausse plus forte du prix des produits alimentaires et manufacturés en Guadeloupe que dans les deux autres départements. En 2011, les prix ont progressé de 2,6 % en Guadeloupe comme en Martinique et plus modérément en Guyane où la hausse des prix de l'énergie a été plus faible que dans les deux autres départements. Au cours de l'année 2012, la hausse des prix a été un peu plus faible en Guyane et en Martinique (1,5 %) qu'en Guadeloupe et en métropole (1,9 %). Ceci résulte d'une hausse des prix des produits manufacturés et des services sensiblement plus forte en Guadeloupe que dans les deux autres DFA.

### Les prix de l'énergie ont fortement augmenté

Entre 1998 et 2013, les prix à la consommation ont augmenté de 30 % en Guadeloupe, de 29 % en Martinique et de 27 % en Guyane. Au cours des 15 dernières années ces évolutions ont été similaires à celle de la métropole (26 %).

Dans les trois départements français d'Amérique, cette inflation moyenne masque des évolutions de prix différentes selon les biens et services. Parmi les grands postes de consommation, la hausse la plus importante est celle des prix de l'énergie (carburant, gaz et électricité). Elle résulte de l'augmentation du prix des produits pétroliers. A partir de 2003 on observe une forte croissance de la demande de pétrole des pays émergents, notamment la Chine et l'Inde. L'offre est stable et la demande augmente ce qui entraîne une hausse des prix. Les prix des produits pétroliers progressent fortement jusqu'en juillet 2008 avant de chuter au second semestre 2008. La crise économique

ayant provoqué un affaiblissement de la demande pétrolière dans certains pays. Ils repartent ensuite à la hausse de 2009 à 2012.

En quinze ans, les prix de l'énergie ont augmenté de 66 % en Guadeloupe, de 64 % en Guyane et de 62 % en Martinique, soit des hausses inférieures à celle observée en France métropolitaine (+ 80 %).

Durant cette période, les prix des produits alimentaires ont également beaucoup augmenté. La hausse est plus importante en Martinique, qu'en Guadeloupe et en Guyane. Dans les trois DFA, l'évolution du prix des services est proche de celle observée en France métropolitaine (+ 32 %). Les prix des produits manufacturés ont peu progressé en Guadeloupe (+ 7 %) et en Martinique (+ 5 %) et ont diminué en Guyane (- 5 %), en raison des progrès technologiques dans l'industrie qui ont permis de diminuer les coûts de production grâce aux gains de productivité. C'est pourquoi le prix des produits manufacturés baisse plus vite ou augmente moins vite que celui des autres biens et services. De plus, la place croissante des pays émergents d'Asie dans le commerce mondial, en augmentant la concurrence et en introduisant des produits fabriqués à faible coût et donc moins onéreux permet de réduire le prix des biens importés.

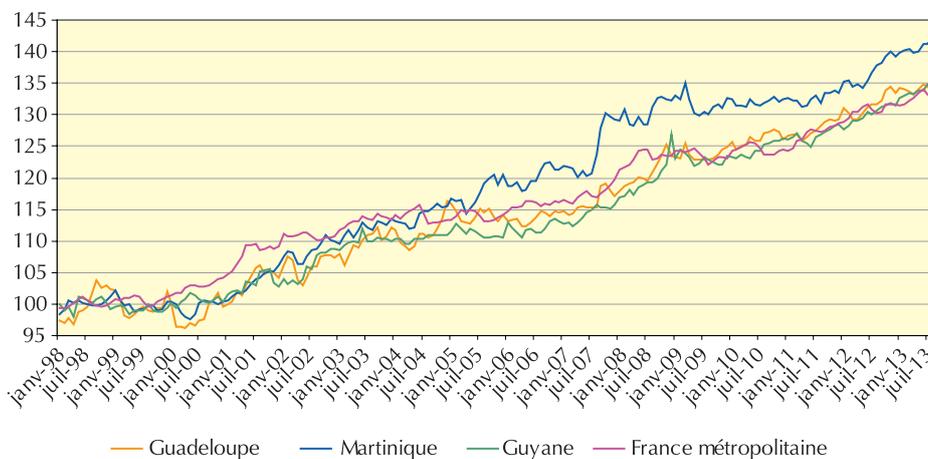
### L'inflation des produits pétroliers affecte les transports

Entre 1998 et 2013, parmi les trois principaux postes de consommation des ménages (alimentation, transport et logement), les transports ont été les plus affectés par

## Indice des prix à la consommation par secteur

### Depuis 2005, les prix alimentaires croissent davantage en Martinique

Indice mensuel des prix à la consommation de l'alimentation (base 1998)



Source : Insee



### L'énergie pèse sur l'évolution des prix

Contributions des postes de consommation à l'évolution des prix

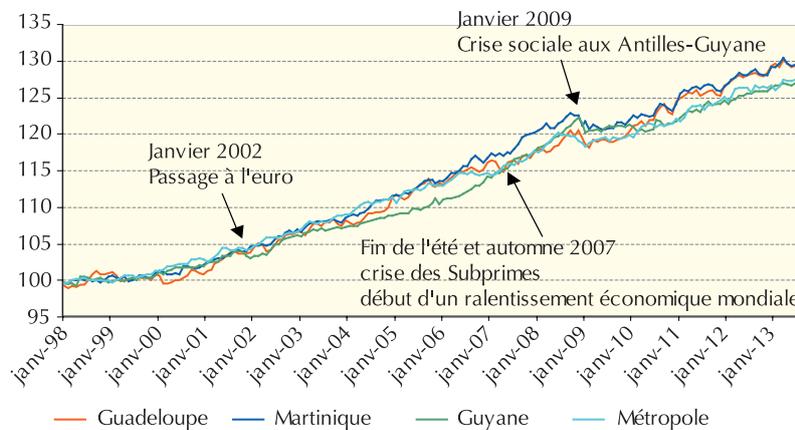
Postes de consommation	Guadeloupe			Martinique			Guyane		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Alimentation	0,4	0,2	0,6	0,0	0,1	0,5	0,3	0,4	0,6
Produits manufacturés	0,5	0,1	0,1	0,0	0,4	-0,1	-0,2	-0,1	0,0
Énergie	1,1	1,9	0,5	0,9	1,5	0,5	0,3	0,9	0,4
Services	0,8	0,3	0,7	0,6	0,7	0,6	-0,1	0,8	0,5
total	2,8	2,6	1,9	1,5	2,6	1,5	0,2	2,1	1,5

Note de lecture: En 2010, les prix ont progressé de 2,8 % en Guadeloupe. L'alimentation a contribué pour 0,4 point à cette hausse.

Source : Insee.

### L'inflation est plus modérée en Guyane

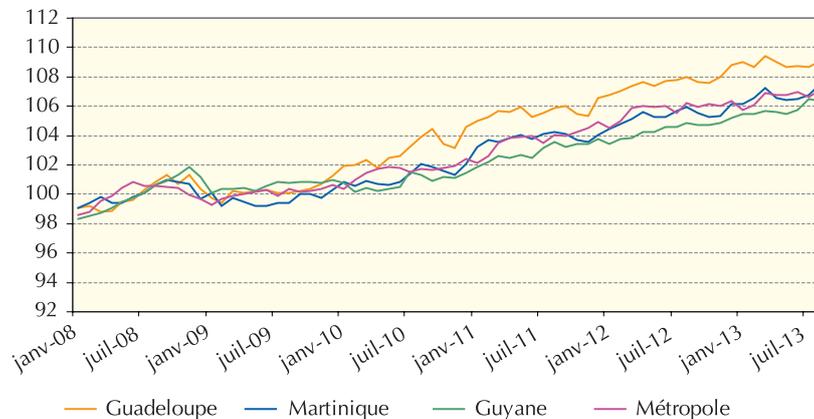
Indice mensuel des prix à la consommation d'ensemble (ensemble des ménages, métropole et DFA, base 1998)



Note : la base 1998 correspond à la moyenne de l'année 1998. On mesure l'évolution des prix par rapport à la moyenne de l'indice des prix de l'année 1998. L'IPC français est un indice de Laspeyres chaîné, à maillons annuels. La méthode de calcul utilisée pour des produits comme les produits frais suppose une base de calcul fixe. Il ne s'agit pas d'un mois, mais d'une année entière : 1998. Un indice égal à 110 signifie que le prix a augmenté de 10 % par rapport au prix moyen de l'année 1998. Source : Insee.

### Entre 2008 et 2013, l'inflation est un peu plus forte en Guadeloupe

Évolution des prix à la consommation (indice base 100 en 2008)

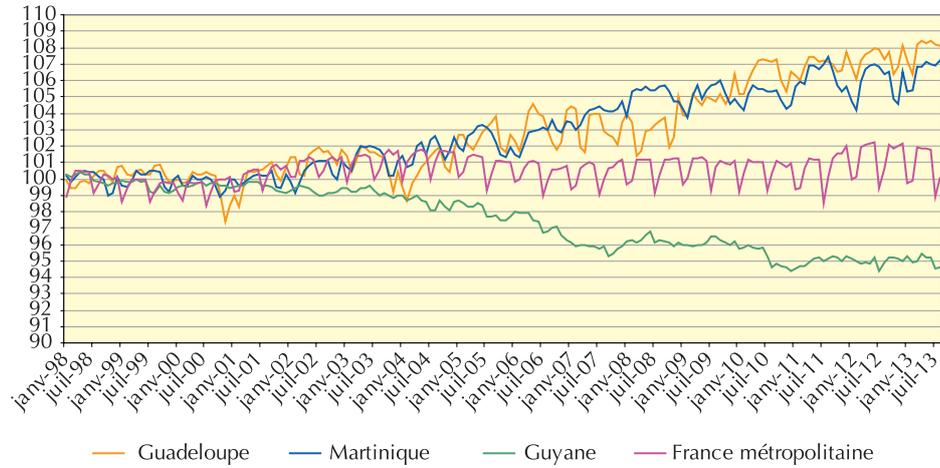


Source : Insee.



### En Guyane, les prix des produits manufacturés diminuent

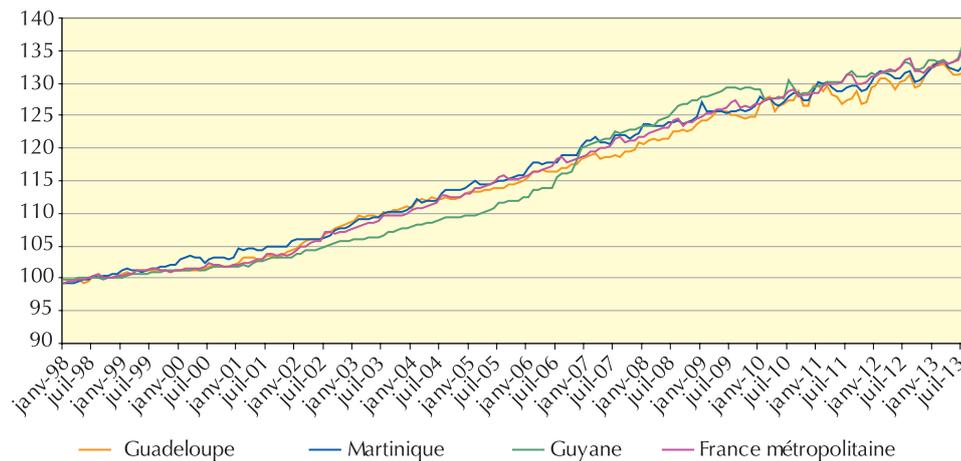
Indice mensuel des prix à la consommation des produits manufacturés (base 1998)



Source : Insee

### Les prix des services progressent de plus de 30 % en quinze ans

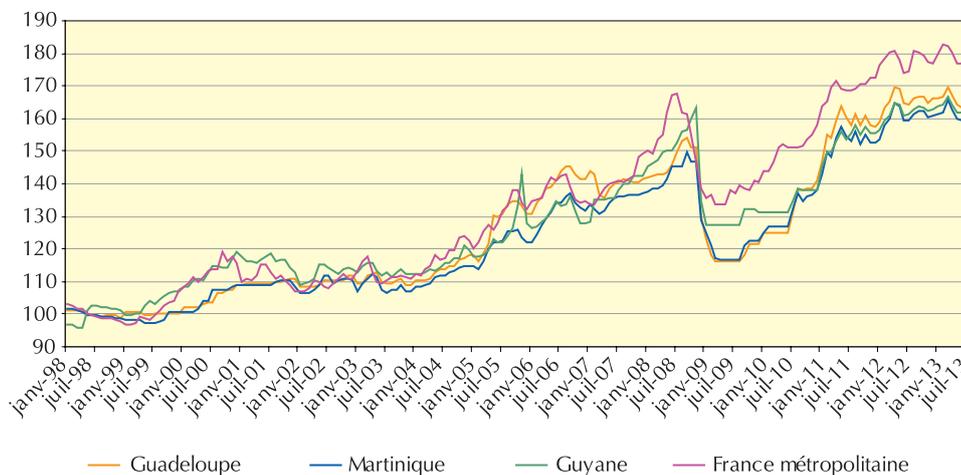
Indice mensuel des prix à la consommation des services (base 1998)



Source : Insee

### Le prix de l'énergie suit celui du pétrole

Indice des prix à la consommation de l'énergie (mensuel, ensemble des ménages, base 1998) et prix du Brent



Source : Insee



l'inflation. Les prix y ont progressé de près de 49 % en Guadeloupe et en Martinique et de près de 43 % en Guyane comme en France métropolitaine. La hausse du coût de l'ensemble des transports est essentiellement liée à l'augmentation du prix des produits pétroliers même si cette hausse est moins forte qu'en métropole. L'inflation cumulée pour les produits pétroliers entre 1998 et 2013 dépasse 80 % dans l'ensemble des DFA, ce qui se répercute sur les coûts d'utilisation des véhicules personnels (essence, entretien, garagiste). Ces coûts ont progressé de près de 70 % dans les trois DFA, soit 6 points de plus qu'en France métropolitaine. En 2012, le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs en Guadeloupe et en Martinique est inférieur à celui de 2000. En Guyane, il est supérieur. En quinze ans, les services de transports (billets d'avion, d'autocar...) ont également davantage augmenté dans les DFA : + 33 % en Guyane, + 38 % en Guadeloupe et + 50 % en Martinique contre + 25 % en métropole. Le prix des automobiles a également progressé, mais dans une moindre mesure : + 25 % en Guadeloupe, + 13 % en Martinique, + 16 % en Guyane et + 13 % en métropole.

L'alimentation est l'un des premiers postes de dépenses des ménages. Dans les DFA, il représente en moyenne environ un cinquième du budget des familles. Entre 1998 et 2013, en Guadeloupe et en Guyane, les prix des produits alimentaires ont évolué de manière similaire à ceux de la métropole (environ 2 % de hausse en moyenne annuelle). En revanche, en Martinique, les prix ont davantage progressé avec une hausse moyenne annuelle de 2,3 %. Dans l'ensemble des DFA, les produits alimentaires les plus inflationnistes sont les huiles et graisses, les légumes,

### Les prix des produits pétroliers et du gaz sont réglementés

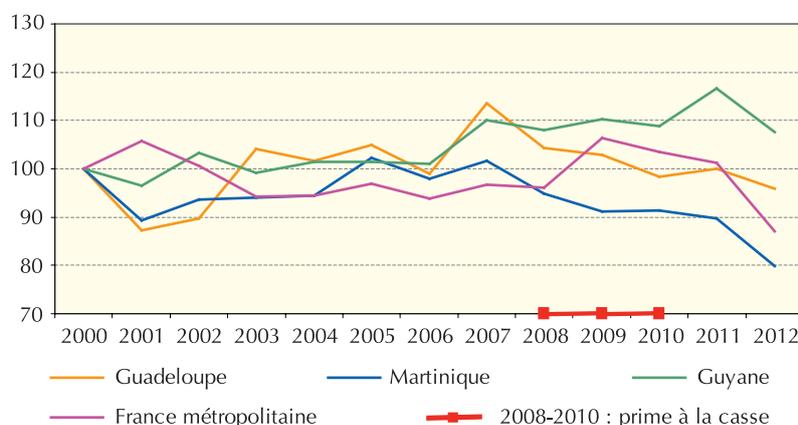
En général, les prix sont librement déterminés par le jeu de la concurrence. Néanmoins, dans les secteurs ou les zones où la concurrence par les prix est limitée en raison soit de situations de monopole ou de difficultés durables d'approvisionnement, soit de dispositions législatives ou réglementaires, un décret en Conseil d'État peut réglementer les prix après consultation de l'Autorité de la concurrence. C'est le cas dans les départements de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. L'approvisionnement en produits pétroliers y est assuré par une seule entreprise ( la SARA : Société anonyme de la raffinerie des Antilles) qui contrôle à la fois les opérations de raffinerie, d'importation et de stockage. Il n'y a donc pas de concurrence par les prix dans la distribution de détail. Les tarifs sont donc fixés par arrêté préfectoral en fonction de l'évolution des prix des produits importés.

### Les « huiles et graisses » et les légumes sont les produits les plus inflationnistes

L'année 2007 marque le début d'une période fortement inflationniste dans le secteur alimentaire. La flambée des prix des produits agricoles s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, notamment les périodes de sécheresse qui ont frappé les grandes régions céréalières, la faiblesse des stocks de céréales et d'oléagineux, le développement de l'utilisation des matières premières agricoles pour la production de biocarburants et la rapide progression des prix du pétrole. La dévaluation de la monnaie des États-Unis a aussi joué un rôle, puisque le prix de ces produits est généralement libellé en dollars.

### Entre 2008 et 2012, les immatriculations baissent en Guadeloupe et en Martinique

Évolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves (indice base 100 en 2000)



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.



le pain, les céréales, le poisson et les crustacés. Le poste « Huiles et graisses » (2 % du budget alimentation) est celui qui a le plus fortement progressé. En particulier en Guyane où la hausse annuelle moyenne est de 3,3 %, soit plus du double de l'inflation globale. Sur cette période, les prix des légumes (14 % du budget alimentation) enregistrent la seconde plus forte hausse. Ils ont davantage augmenté en Martinique et en Guyane. Le poste « pain et céréales » (22 % du budget alimentation) est également l'un des plus inflationnistes. L'écart avec l'inflation constatée en métropole se creuse de manière continue depuis 2006 en Martinique et en Guyane. En Guadeloupe, l'évolution moyenne des prix sur cette période est proche de celle observée en métropole. La hausse des prix du poisson et des crustacés (10 % du budget alimentation), bien que moins élevée, est supérieure à l'inflation globale en Martinique et en Guyane. Dans ces deux départements, les prix ont davantage progressé qu'en métropole. En revanche, en Guadeloupe la hausse est plus modérée, proche de l'inflation d'ensemble.

### **Les prix des fruits, de la viande et des produits laitiers progressent plus modérément**

Les produits alimentaires les moins inflationnistes sont les fruits, la viande, les produits laitiers et les œufs. Entre 1998 et 2013, le prix des fruits (6 % du budget alimentation) en Guadeloupe et en Martinique, même s'il est très volatil, a évolué modérément (+ 1,7 % en moyenne annuelle). En Guyane, la hausse est plus forte (+ 2 % en moyenne annuelle). Par comparaison, le prix des fruits a enregistré en métropole une hausse moyenne annuelle de 2,2 %. En Guyane, c'est le prix de la viande (22 % du budget

alimentation) qui a progressé le plus lentement pendant cette période (+ 1,1 % en moyenne annuelle) soit deux fois moins que dans les autres DFA et qu'en métropole. A l'inverse, le prix des produits laitiers et des œufs (13 % du budget alimentation) a davantage augmenté en Guyane. Parmi ceux-là les prix des produits frais sont les plus volatiles. Au cours des quinze dernières années, ils ont évolué de manière irrégulière car ils varient en fonction des intempéries. Ainsi, ils ont tendance à augmenter davantage lorsque l'offre se raréfie et la demande est constante durant la période cyclonique qui s'étend de juin à novembre. Cette hausse a été plus modérée en Guadeloupe que dans les autres DFA.

### **Les prix des vêtements et des chaussures diminuent**

Les prix des vêtements et des chaussures varient beaucoup au cours de l'année. En effet, ils sont soumis à une forte saisonnalité correspondant aux deux périodes de soldes d'hiver et d'été en application de l'article D310-15-2 du Code de commerce. Elles débutent respectivement en janvier et juin pour une durée de cinq semaines chacune.

Les dépenses d'habillement représentent près de 8 % du budget des ménages. Entre 1998 et 2013, les prix des vêtements et des chaussures baissent dans l'ensemble des DFA et progressent peu en métropole. C'est le résultat de la part croissante des pays émergents (Asie, Maghreb...) aux coûts de production très avantageux parmi les fournisseurs de l'habillement. Dans les DFA, près de 70 % des articles d'habillement viennent de métropole. La part des importations françaises de textiles et d'habillement en

## **De Marrakech à Pékin : l'ouverture du commerce extérieur**

Mis en place en 1974 afin de limiter les importations, les quotas d'exportations de textile-habillement ont été progressivement levés en 1986, lors de l'ouverture du commerce extérieur puis en 1995, après les accords de Marrakech (1994). Avec son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, la Chine a bénéficié pleinement de la suppression des quotas d'importations.

**1974** : signature de l'Arrangement multifibres (AMF) mettant en place un système de quotas d'importation bilatéraux et sélectifs à l'entrée aux marchés de la plupart des pays développés.

**1986** : début du cycle d'Uruguay dans le cadre du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) aboutissant à l'ouverture du commerce extérieur international avec l'abaissement des droits de douanes et la réduction des quotas.

**1994** : signature des accords de Marrakech qui avaient prévu, pour le secteur du textile-habillement, un retour progressif à l'ouverture des échanges entre 1995 et 2005. Ces accords mettaient fin aux restrictions quantitatives pour l'ensemble des pays de l'OMC.

**2001** : adhésion de la Chine à l'OMC.

**Janvier 2005** : les quotas sont complètement démantelés.

**10 juin 2005** : signature d'un accord prévoyant la réintroduction de quotas sur dix catégories de produits jusqu'à la fin de 2007.

**5 septembre 2005** : signature d'un second accord à Pékin, pour libérer les 87 millions d'articles bloqués dans les ports européens lors de l'été 2005.

**2006** : remise en place de quotas sur une dizaine de catégories de produits.

**1er janvier 2008** : suppression des quotas sur la dizaine de produits restants.



provenance de Chine est passée de 10 % en 2000 à plus de 30 % en 2012. En Guyane sur la période 1998-2013 la diminution des prix est de 2,4 % en moyenne annuelle pour les vêtements et de 3,4 % pour les chaussures. Elle est plus forte qu'en Guadeloupe (1 % pour chacun des deux postes) et qu'en Martinique (0,2 % pour les vêtements et 0,9 % pour les chaussures). En métropole, les prix de ces postes progressent faiblement de 0,3 % en moyenne annuelle pour les vêtements et 1 % pour les chaussures.

### **L'eau : un bien rare et cher**

Parmi les prix des biens et services liés à l'habitat, l'eau, qui représente environ 20 % des dépenses pour le logement antillais et 30 % pour le guyanais, a connu la plus forte hausse entre 1998 et 2013. Son prix a plus que doublé en Martinique et en Guyane au cours des quinze dernières années. En Guadeloupe, la hausse est plus modérée mais reste supérieure à celle observée en métropole.

Aux Antilles-Guyane, les réseaux d'eau sont moins performants en moyenne que dans les autres régions françaises. En Guadeloupe, ils ont un rendement de 50 % environ ce qui signifie que la moitié de l'eau captée dans les cours d'eau se perd dans la nature. En Martinique, le rendement est de 68 % et en Guyane de 70 %. La Guadeloupe se place ainsi au dernier rang des départements français, dont le rendement moyen est de 75 %. Dans les DFA, le contexte géographique renchérit l'eau. La topographie impose des ouvrages importants pour transporter l'eau. Le réseau est soumis aux aléas climatiques, géologiques (glissements de terrain), sismiques ou volcaniques. La dispersion des habitats nécessite de tirer les conduites d'eau potable dans des hameaux isolés, ce qui est coûteux. Les prélèvements d'eau pour la production d'eau potable viennent majoritairement des rivières et la qualité de l'eau brute exige des traitements onéreux, notamment pour le chlordécone. La faible taille du marché intérieur, la distance de la métropole pénalise l'attrait économique, freinent la concurrence, renchérissant les produits et les services.

Dans l'ensemble des DFA, l'évolution des prix du poste « électricité, gaz et autres combustibles » (25 % des dépenses d'habitat en Guadeloupe, 17 % en Martinique et 12 % en Guyane) est de 2 % en moyenne annuelle entre 1998 et 2013. Elle est plus faible qu'en métropole (3,7 %), tout comme celle du prix des loyers qui ont progressé d'environ 1,5 % par an en moyenne, alors que la hausse est de 2,1 % en France métropolitaine.

### **Santé : baisse du prix des produits et hausse du prix des services**

Les dépenses de santé représentent entre 2 % et 4 % du budget des ménages antillo-guyanais. Entre 1998 et 2010, les prix des produits de santé (dont les médicaments) ont diminué dans l'ensemble des DFA, tout comme en métropole. Sur cette période, la baisse moyenne annuelle est d'environ 0,7 % aux Antilles-Guyane contre 1 % pour la métropole. A partir de 2010, on observe une rupture avec la tendance d'évolution à la baisse des prix métropolitains. En 2011, les prix des produits de santé progressent légèrement dans l'ensemble des DFA alors qu'ils baissent en métropole. En 2012, les prix diminuent mais la baisse est moins marquée aux Antilles-Guyane qu'en métropole.

Entre 1998 et 2008, le prix des services de santé a davantage progressé en Guyane et en Guadeloupe qu'en Martinique et en métropole. Au cours des dernières années les évolutions sont moins contrastées. Ainsi, entre 2008 et 2012, l'évolution des prix des services de santé dans l'ensemble des DFA est très proche de celle de la métropole.

### **Des ménages modestes et aisés aussi sensibles à la hausse des prix**

Dans les trois départements français d'Amérique, l'inflation moyenne masque des évolutions de prix différentes selon les biens et services. Au cours des quinze dernières années, certains prix ont diminué comme ceux des communications en Guadeloupe et en Martinique, alors que d'autres, comme les prix des loyers ou des transports ont largement progressé. Comme pour les biens et services, l'inflation touche différemment les divers groupes sociaux. Dans les trois DFA, la hausse des prix affecte presque autant les 20 % de ménages ayant les revenus les plus faibles que les 20 % de ménages ayant les revenus les plus élevés. Les ménages modestes sont le plus souvent des personnes seules. Ce sont autant des hommes que des femmes ayant en majorité plus de 45 ans. Sept sur dix sont sans diplôme et ils sont souvent ouvriers ou employés du privé. Les ménages aisés sont en majorité des cadres du public ou du privé. Il s'agit le plus souvent de couples avec 1 ou 2 enfants qui ont en moyenne entre 45 et 50 ans. En Martinique, les 20 % de ménages les plus modestes ont connu en quinze ans une hausse des prix supérieure de 1 point à celle des 20 % de ménages les plus aisés. Les ménages martiniquais les plus modestes, proportionnellement à leur budget total de consommation, dépensent plus que les ménages aisés pour le logement (loyers, charges, eau, énergie) et les produits alimentaires,

<sup>2</sup> L'appellation « professions intermédiaires » désigne un groupe de travailleurs dont les deux tiers occupent effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales. Plus de la moitié des membres du groupe ont désormais au moins le baccalauréat. Leur féminisation, assez variable, reste en particulier très limitée dans les professions techniques.



mais moins pour le transport ; ils ont ainsi subi pendant cette période une inflation presque similaire à celle des ménages les plus riches.

En Guyane, l'écart entre l'inflation subie par les ménages modestes et les plus aisés est le même qu'en Martinique. Pour les deux catégories de ménages, la hausse des prix a été presque identique. A l'inverse, en Guadeloupe, les ménages les plus aisés sont un peu plus touchés par la hausse des prix. Le différentiel d'inflation avec les ménages les plus modestes est de 2 points. Les ménages guadeloupéens les plus aisés dépensent plus que les ménages modestes dans certains postes de consommation où l'inflation est forte. Ils dépensent plus dans l'enseignement, les hôtels et restaurants et les loisirs et la culture. Mais, c'est surtout dans les transports que la différence est marquée. En quinze ans, les prix y ont progressé de 49 %. Les ménages guadeloupéens aisés dépensent 38 % de leur budget transport dans l'achat de véhicules neufs alors que les plus modestes seulement 23 %. De même, l'achat de billets d'avions est plus important chez les ménages aisés.

### Les ménages inégaux devant l'inflation

Selon la condition de la personne de référence, l'inflation observée peut varier. En Guadeloupe, pour les 27 % des ménages dont la personne de référence est sans activité professionnelle (chômeur n'ayant jamais travaillé ou inactif divers autres que les retraités) l'inflation a été moins forte. Elle est également moins élevée pour les 19 % d'employés. Ces ménages dépensent moins dans les postes de consommation où l'inflation est élevée comme l'enseignement et les transports. Inversement les cadres et

### La modification des prix modifie la demande différemment selon les biens et services

Dans la plupart des cas, lorsque le prix baisse, la demande augmente. Néanmoins, la demande ne réagit pas de la même manière aux modifications des prix pour tous les types de biens et services.

On distingue deux cas particuliers :

#### Quel que soit le prix la demande reste inchangée

C'est le cas des « dépenses pré-engagées », difficilement renégociable à court terme comme les dépenses liées au logement (eau, gaz, électricité...) ou les services de télécommunications, de télévision et d'assurance.

#### Les augmentations de prix accroissent la demande

Dans cette situation, on distingue deux types de cas :

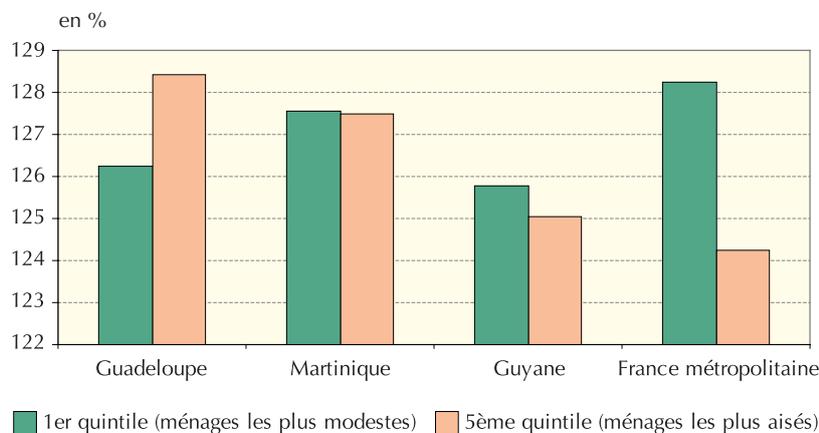
**Les biens de Giffen** (d'après Robert Giffen) qui est un type de bien de première nécessité (exemple : le pain). La hausse des prix des produits de première nécessité entraîne une telle baisse du revenu réel que le consommateur supprime ses achats de luxe et accroît sa demande en produits indispensables. Ce type de biens a été mis en évidence en Irlande à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : les mauvaises récoltes ont fait augmenter les prix de tous les produits alimentaires, si bien que les Irlandais ont dû se rabattre sur les produits demeurant relativement les moins chers, les pommes de terre.

**Les biens de Veblen** (d'après Thorstein Veblen). L'effet « Veblen » joue pour les produits de luxe. C'est un effet d'ostentation qui fait que la demande est d'autant plus importante que le prix est élevé.

Source : F. Guyot, « Éléments de microéconomie » et Insee.

### L'écart entre l'inflation subie par les ménages modestes et aisés est faible dans les DFA

Indice des prix (moyenne en 2012, base 100 en 1998)



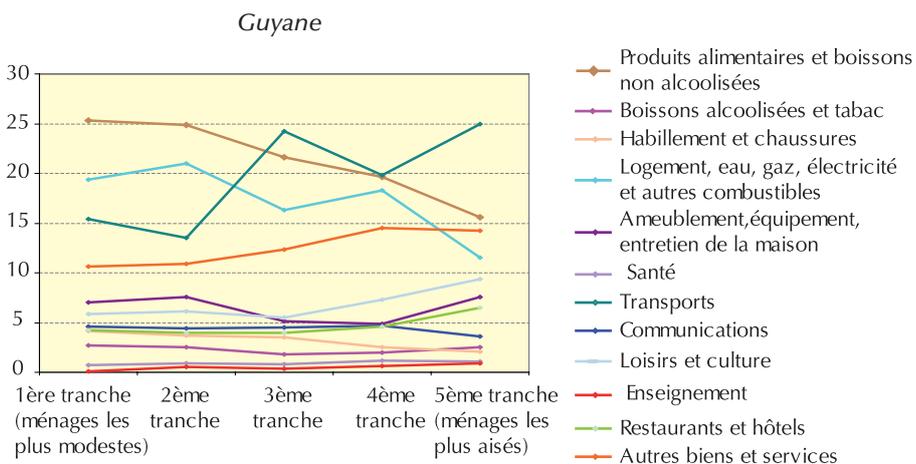
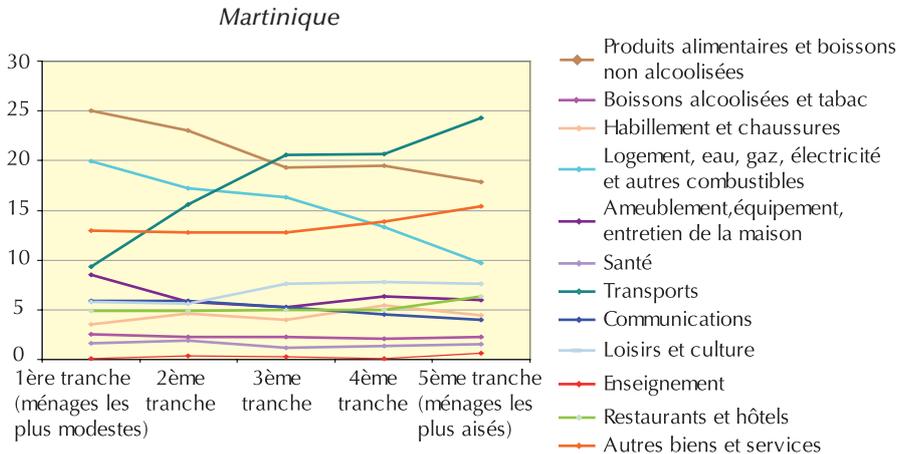
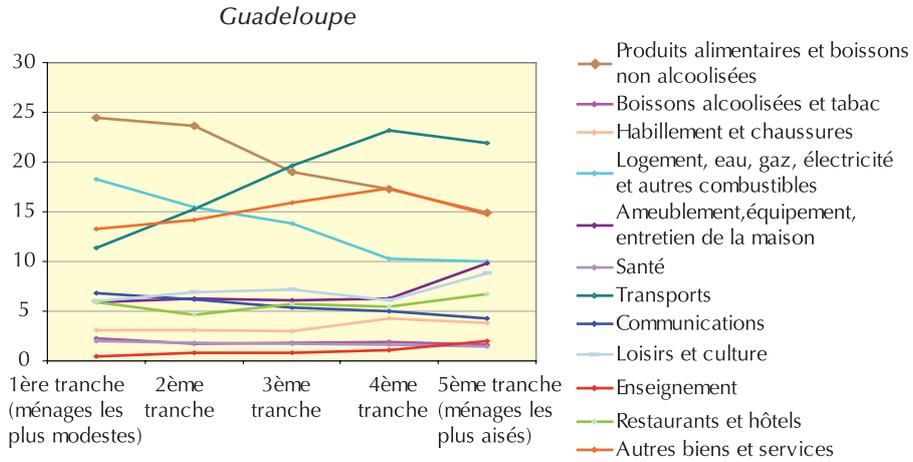
Lecture : L'indice des prix moyen en 2012 est de 126 pour les 20 % de ménages guadeloupéens ayant le niveau de vie le plus faible. Il est de 128 pour les 20 % de ménages guadeloupéens ayant le niveau de vie le plus élevé.

Source : Insee, indice des prix.



**Les ménages modestes consacrent 25 % de leur budget à l'achat de produits alimentaires et boissons non alcoolisées**

Parts (en %) des différentes fonctions de consommation dans le budget des ménages aux Antilles-Guyane



Lecture : En Guadeloupe, les dépenses en produits alimentaires et boissons non alcoolisées représentent 21 % du budget des ménages dont le niveau de vie est le plus faible. Cette part est de 14 % pour les ménages les plus aisés.

Source : Insee, enquête Budget de Famille 2006 et indice des prix.



les personnes qui exercent une profession intellectuelle supérieure (4 % de la population) ainsi que les ouvriers (11 % de la population) sont un peu plus touchés par l'inflation qu'en moyenne. Les ouvriers dépensent une part importante de leur budget dans les produits alimentaires et le logement où les prix ont progressé de près de 35 % en quinze ans. Les cadres et ceux qui exercent une profession intellectuelle supérieure consacrent une part importante aux dépenses de transports (4 points de plus qu'en moyenne) dont les prix ont progressé de plus de 40 % au cours des quinze dernières années. Les écarts sont faibles entre les autres catégories socioprofessionnelles.

En Martinique, les ménages dont la personne de référence est sans activité professionnelle (24 % de la population) sont moins exposés à l'inflation. Ils dépensent moins dans les postes de consommation où l'inflation est élevée comme les transports. L'inflation est aussi plus mesurée pour ceux exerçant une profession intermédiaire. En revanche, les prix ont augmenté plus vite pour les ménages dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure.

En Guyane, les ménages dont la personne de référence est sans activité professionnelle (43 % de la population) sont également moins touchés par la hausse des prix. Parmi les actifs occupés guyanais, les moins touchés par l'inflation sont les employés. Ils dépensent moins dans les transports et dans les produits alimentaires. A l'inverse, ceux exerçant une profession intermédiaire dépensent davantage dans les transports et subissent une inflation un peu plus élevée qu'en moyenne. L'inflation subie par les autres catégories d'actifs s'écarte peu de l'inflation moyenne.

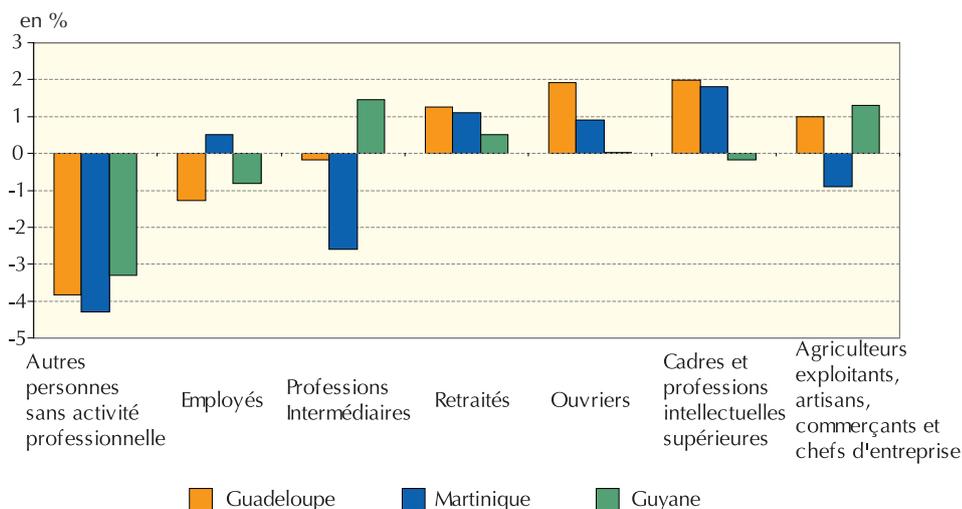
### Les prix dans les DFA sont dans l'ensemble plus élevés qu'en métropole de près de 10 %

Les modes de vie ne sont pas les mêmes d'un territoire à l'autre et ils influencent la consommation des habitants. Dans les DFA, les ménages consomment plus de produits tropicaux, de poissons et crustacés et dépensent moins en cinéma, théâtre et restaurant qu'en métropole. Le panier de consommation issu des habitudes des ménages habitants les DFA diffère donc de celui des habitants de la métropole. En outre, le coût du transport des biens importés impacte plus fortement les prix des biens peu chers mais volumineux comme l'eau minérale. Pour comparer les écarts de prix entre les DFA et la métropole, on calcule la moyenne de deux écarts. Le premier écart est celui entre les DFA et la métropole. Si un ménage métropolitain décidait d'aller faire ses achats habituels dans les DFA, il paierait une somme plus élevée de 14,8 % en Guadeloupe, de 16,9 % en Martinique et de 19,6 % en Guyane. Le second écart est celui entre la métropole et les DFA. Un ménage venant des DFA qui résiderait en métropole en gardant ses habitudes de consommations diminuerait ses dépenses de 2,2 % s'il était guadeloupéen, de 2,9 % s'il était martiniquais et de 6,4 % s'il était guyanais.

Les écarts de prix entre les territoires sont donc plus forts du point de vue d'un ménage métropolitain que d'un ménage vivant dans les DFA. La moyenne de ces deux écarts fait apparaître un niveau général des prix plus élevé dans les DFA qu'en métropole. Il est supérieur de 8,3 % en Guadeloupe, de 9,7 % en Martinique et de 13 % en Guyane.

### Une inflation moins forte pour les ménages dont la personne de référence est sans activité professionnelle

Écart à la moyenne des indices des prix (moyenne en 2012, base 100 en 1998)



Lecture : La moyenne annuelle en 2012 de l'indice des prix pour les ménages guadeloupéens dont la personne de référence fait partie des autres personnes sans activité professionnelle s'élève à 124,2 soit un écart de -3,8 points par rapport à l'indice d'ensemble, qui s'établit à 128.

Source : Insee, enquête Budget de Famille 2006 et indice des prix.



## Les prix de l'alimentation pèsent sur le sentiment de vie chère

Les produits alimentaires sont beaucoup plus chers dans les DFA. C'est le poste de consommation où l'écart de prix avec la métropole est le plus grand. Comme l'alimentation représente une part importante du budget des ménages, les prix des produits alimentaires contribuent largement au sentiment de vie chère, en raison du caractère quotidien de ces achats. La moindre hausse de prix de ces produits est visible et particulièrement ressentie. C'est en Guyane que l'écart est le plus élevé. Le panier de consommation alimentaire métropolitain y est 49 %

L'Insee a réalisé en mars 2010 une enquête de comparaison des prix entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine. Cette enquête s'appuie sur la méthodologie internationale de calcul des parités de pouvoir d'achat entre pays qui consiste à comparer, entre différents territoires, les prix d'un même panier de produits, représentatif de la consommation des ménages (cf. source). Comme pour les parités de pouvoir d'achat, les écarts de prix entre territoires sont établis à structures de consommation identiques. Gommant ainsi les différences de modes de vie entre la France métropolitaine et l'outre-mer, la comparaison porte sur des écarts purs de prix entre produits comparables.

### L'écart est plus important en Guyane

Les écarts de prix entre les DOM et la Métropole en mars 2010

	Écarts DOM/métropole (panier de consommation métropolitain)	Écarts métropole/DOM (panier de consommation local)	Écarts de Fisher DOM/métropole
Guadeloupe	14,8	-2,2	8,3
Martinique	16,9	-2,9	9,7
Guyane	19,6	-6,4	13,0

Lecture : en prenant comme référence le panier de consommation des ménages de métropole, les prix en Martinique étaient en moyenne supérieurs de 16,9 % à ceux de métropole. En prenant comme référence le panier martiniquais, les prix en métropole étaient inférieurs de 2,9 % à ceux de Martinique.

Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires.

Source : enquête de comparaison spatiale de prix, Insee. 2010

### Un écart important pour l'alimentation

Écarts de niveaux de prix selon les postes de consommation en mars 2010

Fonction	Guadeloupe		Guyane		Martinique	
	DOM/Métropole (panier métropolitain)	Métropole/DOM (panier local)	DOM/Métropole (panier métropolitain)	Métropole/DOM (panier local)	DOM/Métropole (panier métropolitain)	Métropole/DOM (panier local)
Produits alimentaires	33,8	-9,1	49,0	-22,4	44,6	-13,8
Boissons alcoolisées et tabac	16,0	18,2	13,8	-3,9	36,1	25,3
Habillement et chaussures	2,9	0,8	-0,3	9,7	7,1	-3,7
Logement, eau, énergie	-2,8	5,3	14,4	-2,4	7,0	-3,6
Meubles, électroménager, entretien	8,2	4,5	18,8	-9,0	8,0	-2,8
Santé	16,2	-12,6	19,5	-16,7	15,8	-8,7
Transports	4,9	2,7	9,8	5,5	-3,6	9,9
Communications	17,1	-7,4	10,6	-4,3	16,2	-6,7
Loisirs et culture	14,8	-7,3	17,7	-9,1	10,1	-2,9
Restaurants et hôtels	0,2	-4,5	4,9	-2,7	6,7	8,2
Autres biens et services y compris enseignement	36,3	-6,8	23,7	-13,2	34,8	-18,0
Ensemble	14,8	-2,2	19,6	-6,4	16,9	-2,9

Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires.

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix de 2010.



plus cher. L'écart est de 45 % en Martinique et de 34 % en Guadeloupe. Le budget alimentaire d'un ménage des DFA serait également impacté s'il résidait en métropole tout en conservant ses habitudes de consommation, mais dans une moindre mesure. La facture alimentaire diminuerait de 22 % pour un Guyanais, de 14 % pour un Martiniquais et de 9 % pour un Guadeloupéen. Les dépenses pour le logement et le transport représentent aussi une part importante du budget des ménages. Les écarts de prix entre la métropole et les DFA sont plus contrastés que les écarts de prix des dépenses d'alimentation. En prenant comme référence la structure de consommation des ménages dans les DFA, le logement (loyers, charges, eau, électricité) coûte 5,3 % plus cher en métropole qu'en Guadeloupe. A l'inverse, les prix de métropole sont inférieurs respectivement de 2,4 % à ceux de Guyane et de 3,6 % à ceux de Martinique. Pour le transport, les prix de métropole sont supérieurs de 2,7 % à ceux de Guadeloupe, de 5,5 % à ceux de Guyane et de 9,9 % à ceux de Martinique.

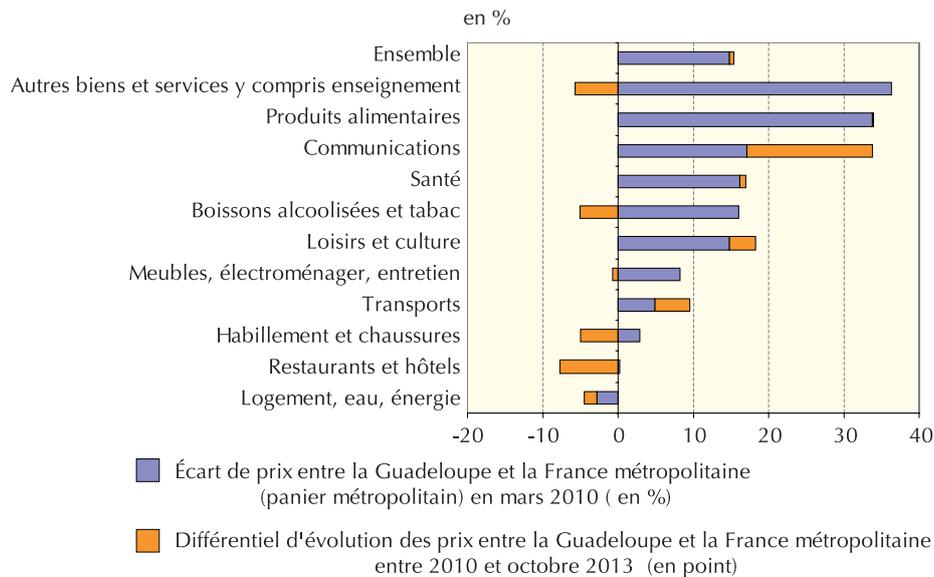
du temps. Toutefois il faut garder à l'esprit que les champs ou les méthodes des enquêtes successives ont pu changer (en particulier, l'enquête de 1985 portait sur la consommation des ménages hors loyers) et que les structures de consommation des ménages dans les DFA se rapprochent progressivement de celles des ménages métropolitains. En particulier, la part du budget que les ménages consacrent à l'alimentation dans les différents territoires a eu tendance à converger au fil des années. En 1985 et en 2010, les écarts de prix, hors loyers, par rapport à la France métropolitaine sont quasiment identiques pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. Entre mars 2010 et octobre 2013, le niveau général des prix a progressé légèrement plus en Guadeloupe et en Martinique qu'en France métropolitaine. En Guyane la progression est similaire à celle de la métropole. Malgré tout, des disparités entre les postes de consommation existent. Les prix du poste communication ont davantage diminué en métropole que dans les trois DFA et, dans une moindre mesure, ceux des boissons alcoolisées et du tabac ont progressé plus rapidement en métropole.

**Entre 1985 et 2010, les écarts de prix sont restés stables**

Grâce aux précédentes enquêtes de comparaison spatial des prix (conduite en 1985 et 1992), il est possible de mesurer la variation des écarts de prix au cours

**L'écart de prix des communications s'accroît**

Évolution des écarts de prix entre la Guadeloupe et la France métropolitaine (panier métropolitain) entre mars 2010 et octobre 2013

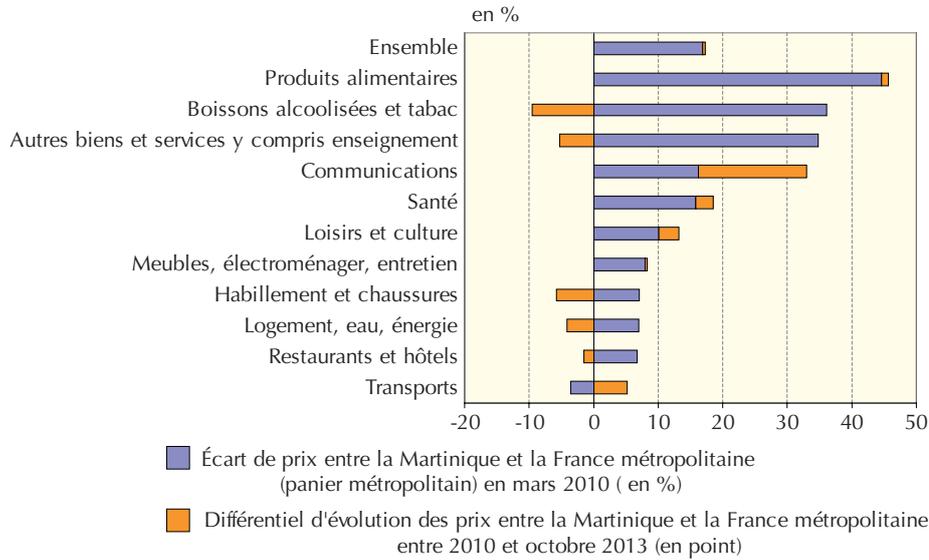


Lecture : en mars 2010, le prix des transports est 4,9 % plus élevé en Guadeloupe qu'en métropole (pour un panier métropolitain). Entre mars 2010 et octobre 2013 le prix des transports a davantage progressé en Guadeloupe qu'en métropole (4,6 points de plus). L'écart de prix dans les transports entre la Guadeloupe et la métropole a donc augmenté.

Source : Insee.



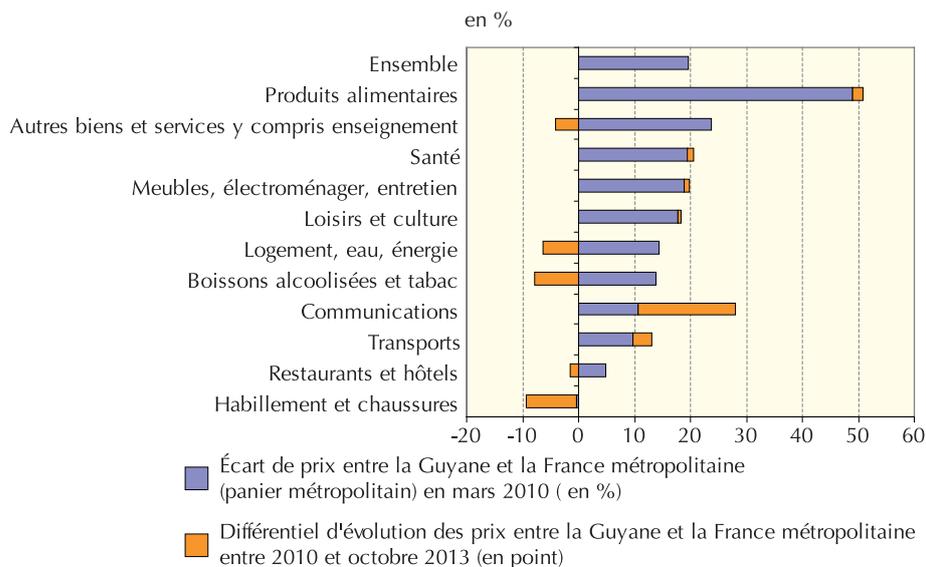
Évolution des écarts de prix entre la Martinique et la France métropolitaine (panier métropolitain) entre mars 2010 et octobre 2013



Lecture : en mars 2010, le prix des transports est 3,6 % moins élevé en Martinique qu'en métropole (pour un panier métropolitain). Entre mars 2010 et octobre 2013 le prix des transports a davantage progressé en Martinique qu'en métropole (5,2 points de plus). L'écart de prix dans les transports entre la Martinique et la métropole s'est donc réduit.

Source : Insee.

Évolution des écarts de prix entre la Guyane et la France métropolitaine (panier métropolitain) entre mars 2010 et octobre 2013



Lecture : en mars 2010, le prix des transports est 9,8 % plus élevé en Guyane qu'en métropole (pour un panier métropolitain). Entre mars 2010 et octobre 2013 le prix des transports a davantage progressé en Guyane qu'en métropole (3,3 points de plus). L'écart de prix dans les transports entre la Guyane et la métropole a donc augmenté.

Source : Insee.



### En Martinique l'écart se creuse

Les écarts de prix entre les DFA et la métropole en 1985 et 2010\*

	en %	
	Sur la base d'un panier de consommation métropolitain	
	1985	2010
<b>Guadeloupe</b>		
Ensemble hors loyers	17,3	15,9
Ensemble y compris	n.d	14,8
<b>Guyane</b>		
Ensemble hors loyers	20,9	19,1
Ensemble y compris	n.d	19,6
<b>Martinique</b>		
Ensemble hors loyers	16,2	17,6
Ensemble y compris	n.d	16,9

Note de lecture : L'écart de prix à la métropole est passé de 17,3 % en 1985 à 15,9 % en 2010 pour la Guadeloupe.

\* Au cours du temps, le champ de l'indice des prix à la consommation s'est élargi. Il n'était donc pas identique à chacune de ces deux dates.

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix.

Emmanuel THIOUX



## Sources

Les données sont issues de l'enquête de comparaison spatiale des prix réalisée par l'Insee en mars 2010 en métropole et dans les quatre DOM. La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire national par les ménages. Toutefois, certains produits pas ou peu consommés outre-mer ne sont pas pris en compte : le fioul domestique, le gaz de ville et les transports ferroviaires. Les prix sont les prix affichés, hors soldes et promotions. Pour les biens et services pour lesquels la dépense effective des ménages leur est partiellement remboursée sous forme de prestation sociale (soins médicaux, produits pharmaceutiques, loyers subventionnés, etc.), c'est le prix brut avant remboursement qui a été retenu, comme c'est le cas pour l'indice des prix à la consommation.

Comme pour le calcul des parités de pouvoir d'achat entre pays, le but est de comparer, entre la métropole et chacun des DOM, les prix d'un même panier de produits, ou du moins de produits aussi proches que possible d'un territoire à l'autre. Le choix des biens et services retenus résulte d'un compromis entre homogénéité (afin d'assurer la comparabilité entre territoires) et représentativité (afin de retenir les produits les plus consommés). Ainsi, près de 400 familles de biens et services, appelées « variétés », ont été définies. De 4 500 à 6 500 relevés ont été effectués dans chaque DOM et plus de 70 000 en métropole. Par ailleurs, des tarifs ont été collectés directement auprès d'organismes privés ou publics et des écarts de loyers (à confort et superficie identique des habitations) ont été calculés à partir de l'enquête sur le logement de l'Insee de 2006. Les relevés ont été effectués dans des agglomérations représentatives de chacun des territoires et auprès de tous les types de points de vente (hypermarchés, supermarchés, commerces traditionnels, etc.). Compte tenu de la taille des échantillons, les résultats ne sont pas représentatifs au niveau détaillé des produits, mais seulement pour les grandes fonctions de consommation. Les rapports de prix moyens DOM/France métropolitaine (respectivement France métropolitaine/ DOM) pour les différentes familles de biens et services sont agrégés au moyen des pondérations reflétant la structure de la consommation des ménages en métropole (respectivement dans un DOM).

On obtient ainsi à chaque fois deux indices de rapport de prix, A (DOM/France métropolitaine) et B (France métropolitaine/ DOM), reflétant une vision métropolitaine et une vision ultra-marine. Les indices A et B ne sont pas inverses l'un de l'autre puisqu'ils résultent de l'agrégation de plusieurs variétés, qui plus est avec des pondérations différentes. Selon l'usage international en matière de comparaison de prix, un indice de type Fisher, moyenne géométrique de A et de l'inverse de B, soit C égal à la racine carrée de A sur B, va donner une mesure synthétique et symétrique de la différence de niveau de prix entre

les deux territoires. Ce coefficient tient ainsi compte à la fois de la structure de consommation observée en France métropolitaine et de celle observée dans le département. Ainsi, pour la Guadeloupe et pour l'ensemble de la consommation, on a un indice  $A = 1,148$  (soit un écart de + 14,8 %), un indice  $B = 0,978$  (soit un écart de - 2,2 %) et un indice  $C = 1,083$  (soit un écart synthétique de + 8,3 %). Les indices A et B sont en fait des indices de Laspeyres des écarts de prix. Ne prenant pas en compte les éventuelles substitutions possibles entre produits, ils ont tendance à surestimer les écarts de prix entre territoires.

Aussi, du fait que les prix sont généralement plus élevés dans les DOM qu'en France métropolitaine, l'indice A qui consiste à passer de la France métropolitaine aux DOM à partir du panier métropolitain va-t-il surestimer l'écart (positif) global du fait que ce panier ne sera pas optimal compte tenu du système des prix local. Il en est de même pour l'indice B qui fait passer des DOM à la France métropolitaine : toutefois, l'écart étant cette fois négatif (les prix étant comparativement moins élevés en France métropolitaine), il sera sous-estimé. En définitive, du fait que les prix sont plus élevés dans les DOM, on devrait bien avoir  $A > 1/B$ .

## Outil

Le simulateur d'indice des prix de l'Insee

## Définitions

Quintile : Si on ordonne une distribution de salaires ou de revenus, les quintiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en cinq parties égales.

Pour une distribution de salaires :

- le premier quintile est le salaire au-dessous duquel se situent 20 % des salaires ;
- le deuxième quintile est le salaire au-dessous duquel se situent 40 % des salaires ;
- le troisième quintile est le salaire au-dessous duquel se situent 60 % des salaires ;
- le quatrième quintile est le salaire au-dessus duquel se situent 40 % des salaires ;
- le cinquième quintile est le salaire au-dessus duquel se situent 20 % des salaires.

## Indice de Laspeyres

Pour définir un indice des prix, on calcule l'indice élémentaire d'une variable ayant la dimension d'une valeur, en prenant en compte l'évolution des prix mais en neutralisant l'évolution des quantités. Si la variable dont on neutralise l'évolution est fixée à sa valeur à la date initiale, on a défini un indice de Laspeyres (dans



les formules qui suivent pour plus de lisibilité on omettra les indices de sommation des différents produits pour ne garder que les périodes 1 ou 2) :

$$Lp2/1 = \frac{\sum q1p2}{\sum q1p1} \text{ et } Lq2/1 = \frac{\sum p1q2}{\sum p1q1}$$

**L'écart de Fisher**, moyenne géométrique des deux écarts, montre que les prix sont globalement supérieurs de 9,7 % en Martinique par rapport à ceux de métropole. Selon l'usage international en matière de comparaison de prix, un indice de type Fisher, moyenne géométrique de A et de l'inverse de B, soit C égal à la racine carré de A sur B, va donner une mesure synthétique et symétrique de la différence de niveau de prix entre les deux territoires. Ce coefficient tient ainsi compte à la fois de la structure de consommation observée en France métropolitaine et de celle observée dans le département. Ainsi, pour la Martinique et pour l'ensemble de la consommation, on a un indice A = 1,169 (soit un écart de + 16,9 %), un indice B = 0,971 (soit un écart de - 2,9 %) et un indice C = 1,097 (soit un écart synthétique de + 9,7 %).

## L'Indice des prix à la consommation

### Champ

Le champ géographique est le territoire national y compris quatre des cinq départements d'outre-mer (hors Mayotte dont l'intégration dans l'IPC devrait intervenir en 2016). L'IPC couvre pratiquement tous les biens et services consommés sur l'ensemble du territoire, par les ménages résidents et non-résidents (comme les touristes). Une faible part des biens et services ne sont pas observés par l'indice : il s'agit principalement des services hospitaliers privés, de l'assurance vie et des jeux de hasard. Le taux de couverture de l'IPC est de 94,25 % en 2013.

## Présentation générale de l'IPC

### Objectifs

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

L'IPC joue un triple rôle :

- **économique** : il permet de suivre, mois par mois, l'inflation. L'IPC est également utilisé comme déflateur de nombreux agrégats économiques (consommation, revenus...) pour calculer des évolutions en volume, ou en termes réels («en euros constants»).

- **socio-économique** : l'IPC, publié au Journal Officiel chaque mois, sert à indexer de nombreux contrats privés,

des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à indexer le Smic.

- **monétaire et financier** : à des fins de comparaison internationale, les indices de prix ont fait l'objet d'un travail d'harmonisation entre les services statistiques nationaux sous la coordination d'Eurostat. Les indices de prix à la consommation harmonisés (IPCH) ainsi obtenus ne se substituent pas aux IPC nationaux. Dans le cadre de l'objectif de stabilité des prix de la Banque Centrale Européenne, l'IPCH est l'indicateur majeur pour la conduite de la politique monétaire dans la zone euro. Dans le cas de la France, l'IPC et l'IPCH ont des évolutions assez proches, reflet de leur proximité méthodologique. En outre, depuis septembre 1998, des obligations indexées sur l'inflation (l'IPC national dans ce cas), ont été émises par le Trésor français, impliquant pour la première fois l'indice des prix dans la définition d'un instrument financier.

### Production et publication

La nomenclature utilisée, proche de la nomenclature internationale COICOP mais plus détaillée, comprend 12 fonctions de consommation, 86 regroupements, 161 groupes et quelques regroupements particuliers conjoncturels.

L'IPC est publié mensuellement autour du 13 du mois dans une « Informations Rapides » conjoncturelle. Par ailleurs, une centaine de prix moyens de produits et services sont également publiés mensuellement. Chaque année, fin janvier, est publiée une « Informations Rapides » qui regroupe l'ensemble des moyennes annuelles des indices de prix classés par fonctions et sous-fonctions, groupes et postes. Ce sont des moyennes simples des indices mensuels.

## Méthodologie de collecte

### Bref historique

La première génération d'indices date de 1914. Au cours du temps, la couverture de l'IPC s'est élargie tant au plan géographique qu'en terme de population représentée ou de consommation couverte. L'IPC base 1998, décomposé en 161 groupes, 86 regroupements et 12 fonctions de consommation, constitue la 7ème génération d'indice.

### Unité statistique enquêtée

Point de vente pour les produits et services relevant de la distribution traditionnelle. Organisme producteur national ou régional pour les données tarifaires (électricité, télécommunications, transport ferroviaire ou aérien, vente à distance...)



### Périodicité et mode de collecte

Collecte effectuée par enquêteurs tout au long du mois et chaque mois. Les prix des produits frais sont relevés par quinzaine.

### Plan de sondage et nombre d'unités enquêtées

Le plan de sondage est stratifié selon trois critères :

- **critère géographique** : les relevés sont effectués dans 106 agglomérations de plus de 2 000 habitants dispersées sur tout le territoire et de toutes tailles et dans 4 départements d'outre-mer. Les départements d'outre-mer sont intégrés depuis la mise en place de la nouvelle base 1998 de l'IPC. Le champ de l'IPC est donc désormais étendu aux DOM. Cette extension porte sur 1,6% de la consommation de référence. Elle est effectuée de façon détaillée : chaque indice de poste IPC est ainsi la moyenne pondérée entre l'indice métropolitain (qui continue à être calculé) et les quatre indices des DOM.

- **type de produit** : un échantillon d'un peu plus de 1 000 familles de produits et de services, appelées «variétés», est défini pour tenir compte de l'hétérogénéité des produits au sein des 161 groupes de produits. La variété est le niveau de base élémentaire pour le suivi des produits et des services et le calcul de l'indice. La liste des variétés reste confidentielle et seuls quelques prix moyens d'un échantillon de produits et de services sont publiés à ce niveau.

- **type de point de vente** : un échantillon de 27 000 points de vente, stratifié par forme de vente, a été constitué pour représenter la diversité des produits et services par marques, enseignes et modes d'achat des consommateurs et prendre en compte des variations de prix différenciées selon les formes de vente (y compris internet).

Le croisement de ces différents critères aboutit à suivre un peu plus de 130 000 séries (produits précis dans un point de vente donné) donnant lieu à plus de 160 000 relevés mensuels. A ces chiffres s'ajoutent environ 40 000 séries de type «tarif», collectées de façon centralisée. L'échantillon est mis à jour annuellement pour tenir compte de l'évolution des comportements de consommation et, notamment, introduire des produits ou services nouveaux. Les révisions portent sur la liste et le contenu des variétés ainsi que sur la répartition par forme de vente et par agglomération.

- **l'IPC dans les DFA** : le calcul de l'IPC aux Antilles-Guyane est réalisé à partir de : 682 variétés de produits donnant lieu à 5930 relevés mensuels en Guadeloupe, 645 variétés et 5872 relevés mensuels en Martinique et 489 variétés pour 4334 relevés mensuels en Guyane.

### Méthode de calcul

L'IPC est un indice de Laspeyres chaîné annuellement. C'est à dire que « le panier de la ménagère » conserve un volume de produits constant durant l'année. Outre la composition de l'échantillon, les pondérations utilisées pour agréger les 21 000 indices élémentaires (croisement variété x agglomération dans le cas général) sont également mises à jour chaque année. Ces pondérations représentent la part des dépenses associées à l'agrégat concerné au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages couvertes par l'IPC. Elles sont obtenues, notamment, à partir des évaluations annuelles des dépenses de consommation des ménages mesurées par la Comptabilité Nationale. Des traitements spécifiques sont effectués pour les produits frais, pour les autres variétés saisonnières et pour déterminer des évolutions de prix, à qualité constante, lorsqu'un produit disparu est remplacé en cours d'année par un autre. Les promotions et soldes offerts à tous les consommateurs sont pris en compte dans tous les produits et services de l'indice.

## Bibliographie

### Publications

L'indice mensuel des prix à la consommation :

« Guadeloupe »

« Martinique »

« Guyane »

Jean-Pierre Berthier, Jean-Louis Lhéritier et Gérald Petit, « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010 », Insee Première n° 1304 – juillet 2010.

F. Guglielmetti et A. Saglio, « Comparaison des prix entre les DOM et la métropole », Insee Première n°251 – mars 1993.

### Méthodologie

« Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique », OIT/FMI/OCDE/CEE- ONU/Eurostat/Banque mondiale, 2004.

« Pour comprendre l'indice des prix », Insee méthodes n° 81-82, 01/01/1999.

Jean-Pierre Berthier « Introduction à la pratique des indices statistiques », Insee Document de travail n°M0503, 01/11/2005.

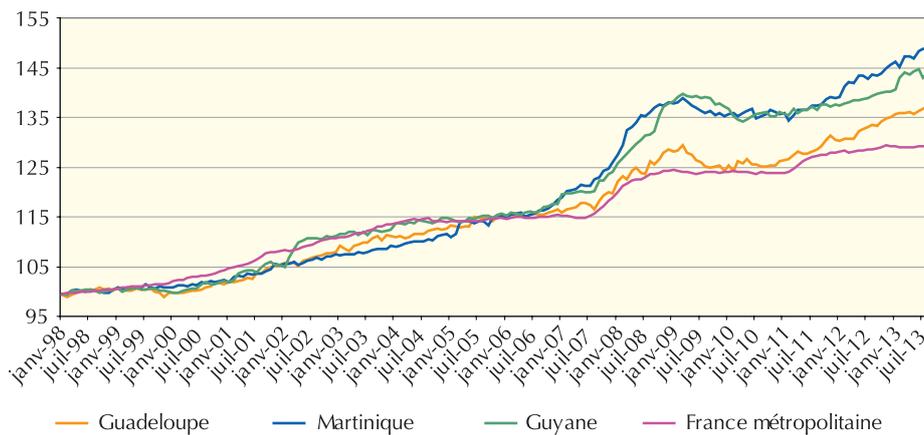
« Methodological Manual on Purchasing Power Parities », European Communities/OECD, 2006. Paul Konijn, Scott Johnson, Harri Kananoja, Francette Koechlin, José Mouronho, Fabrice Romans, Sergey Sergeev, David Roberts.



## Annexes :

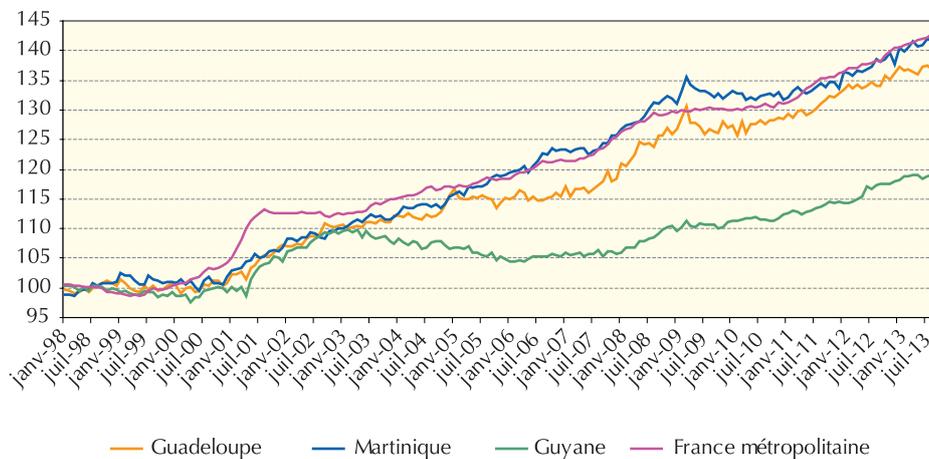
### Évolution des prix à la consommation par postes de consommation aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine entre 1998 et 2013

Indice mensuel des prix à la consommation du pain et céréales (base 1998)



Source : Insee

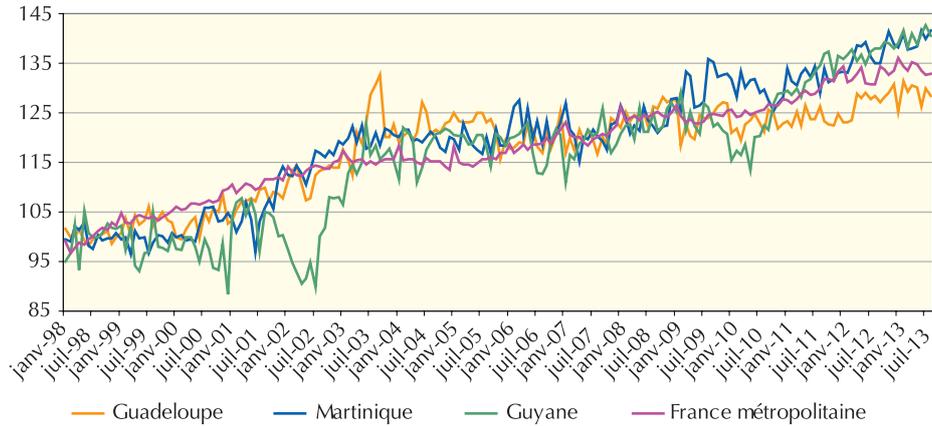
Indice mensuel des prix à la consommation de la viande (base 1998)



Source : Insee

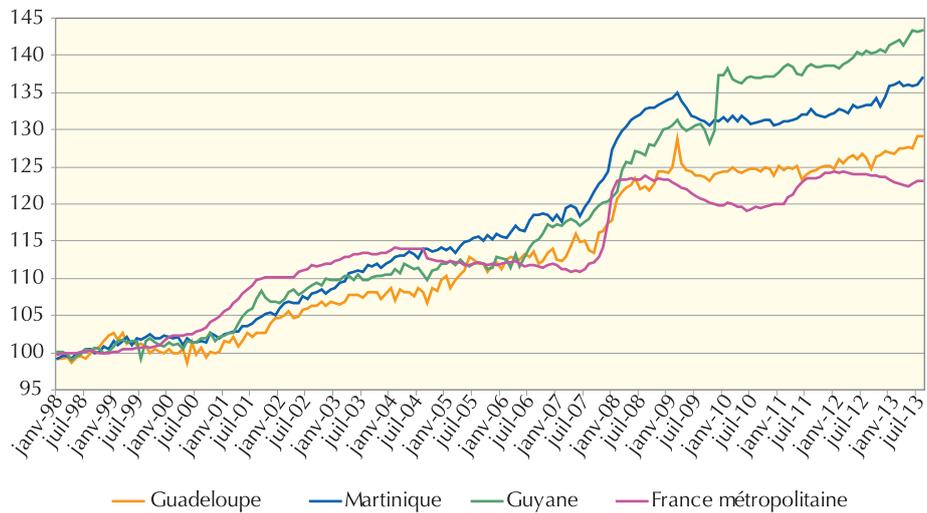


Indice mensuel des prix à la consommation de poissons et fruits de mer (base 1998)



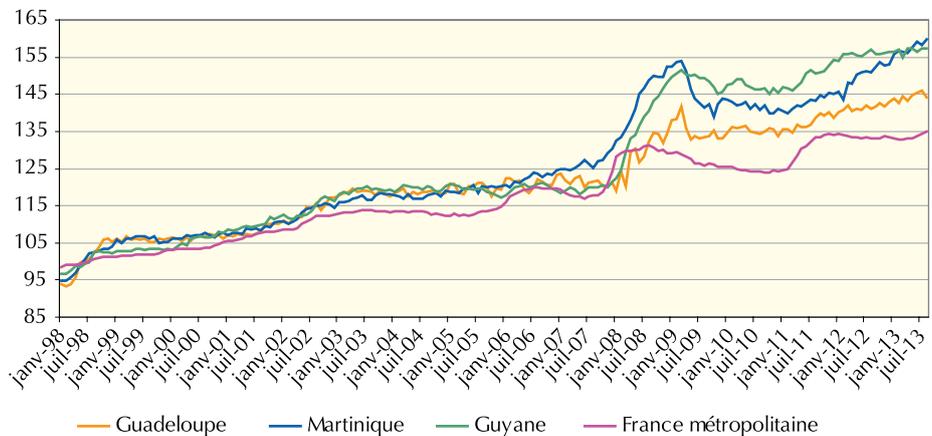
Source : Insee

Indice mensuel des prix à la consommation de lait, fromage et oeufs (base 1998)



Source : Insee

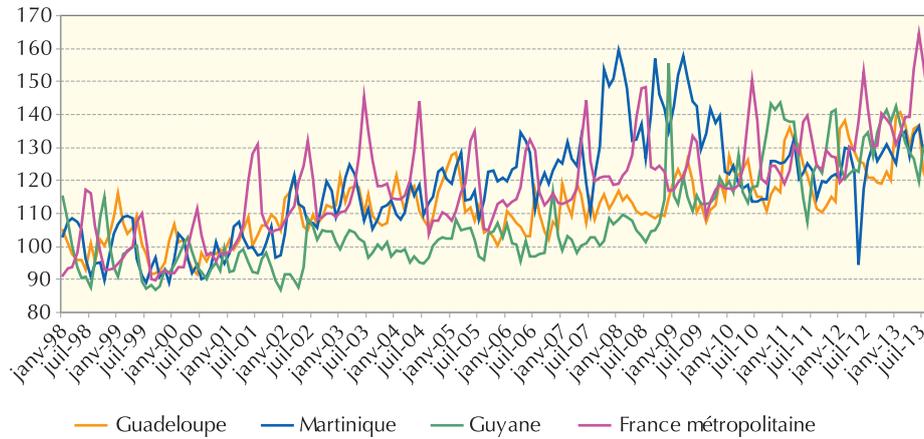
Indice mensuel des prix à la consommation d'huiles et graisses (base 1998)



Source : Insee

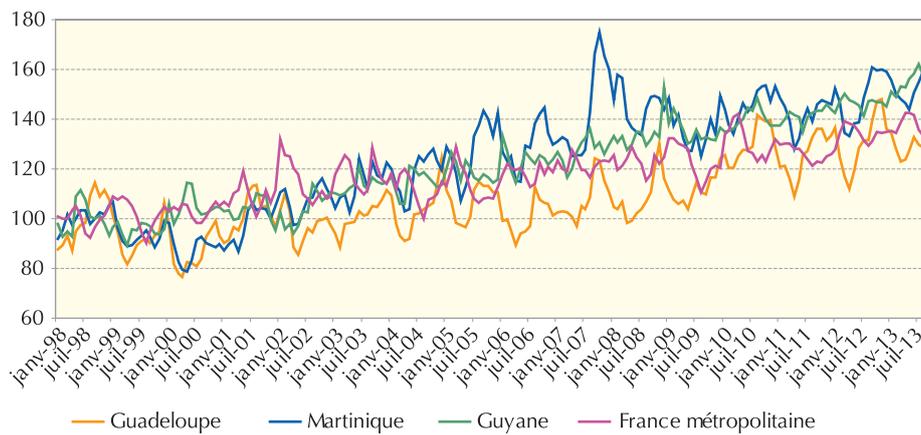


Indice mensuel des prix à la consommation des fruits (base 1998)



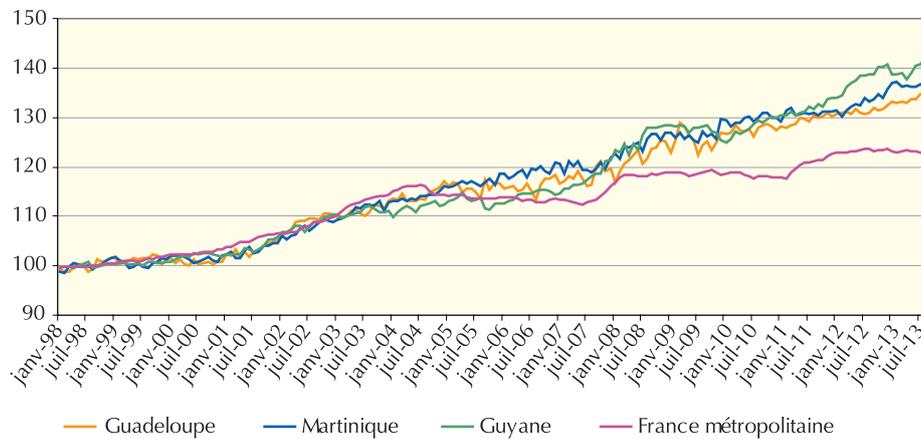
Source : Insee

Indice mensuel des prix à la consommation des légumes (base 1998)



Source : Insee

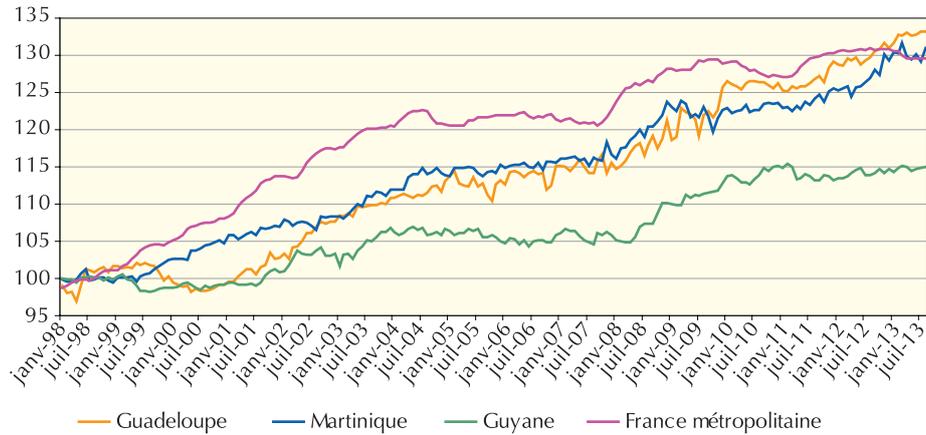
Indice mensuel des prix à la consommation du sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie (base 1998)



Source : Insee

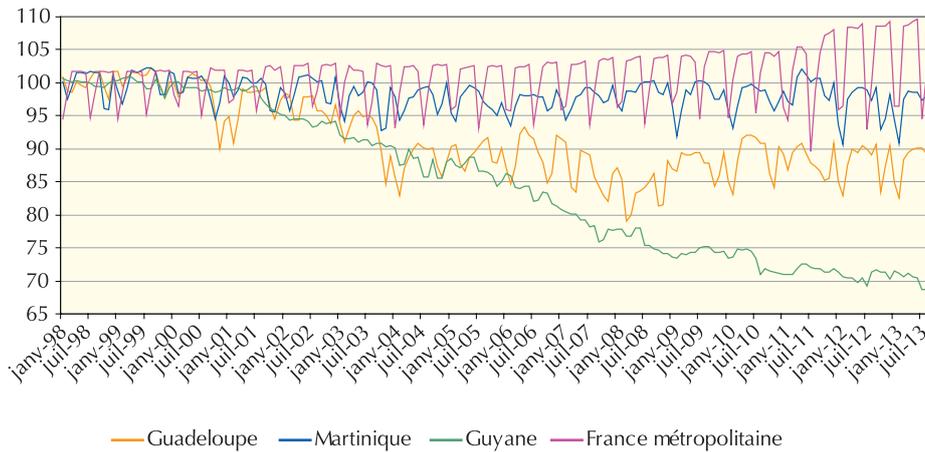


Indice mensuel des prix à la consommation des autres produits alimentaires : condiments, produits pour dessert et pâtisserie, soupes, aliments bébés, produits diététiques (base 1998)



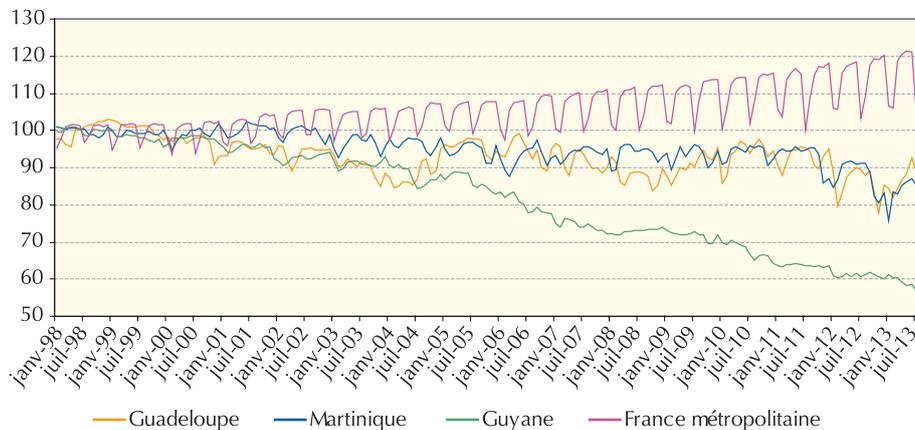
Source : Insee

Indice mensuel des prix à la consommation des vêtements (base 1998)



Source : Insee

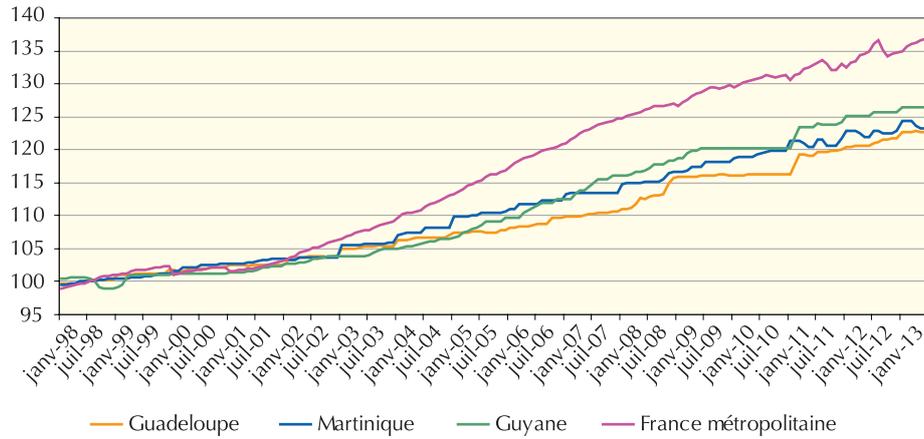
Indice mensuel des prix à la consommation des chaussures (base 1998)



Source : Insee

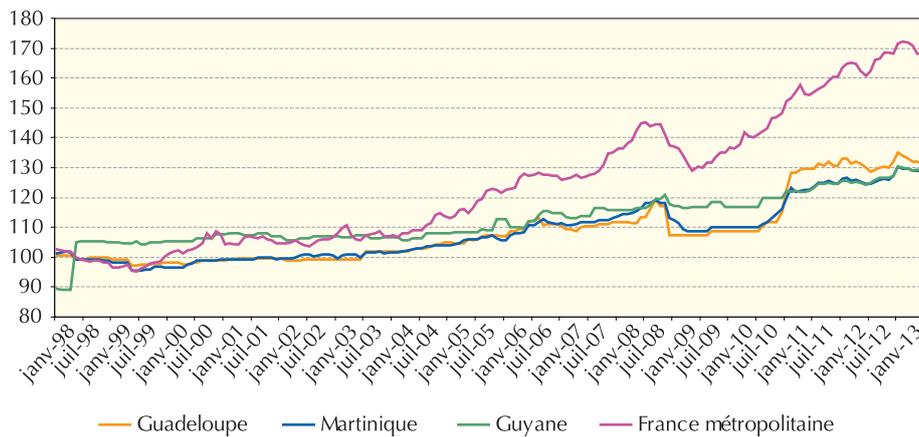


Indice mensuel des prix à la consommation des loyers d'habitation effectifs (base 1998)



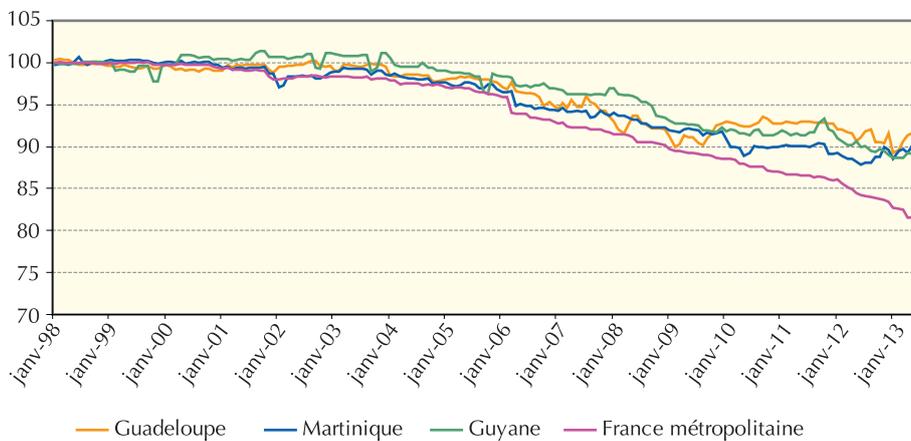
Source : Insee

Indice mensuel des prix à la consommation de l'électricité, gaz et autres combustibles (base 1998)



Source : Insee

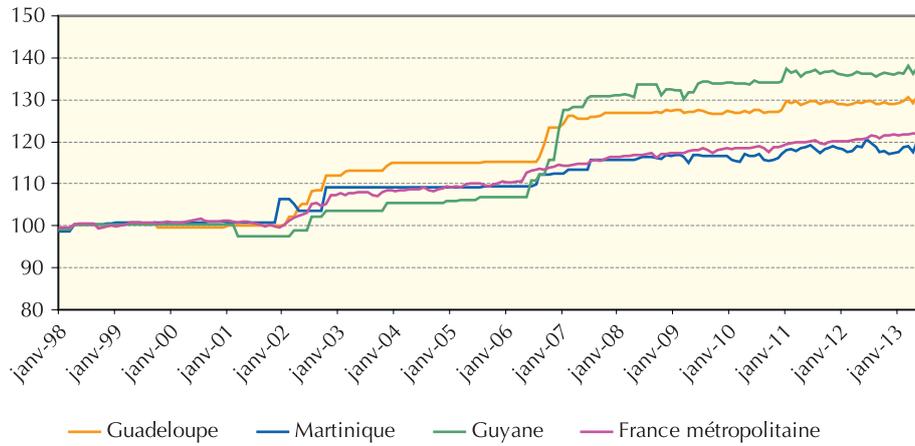
Indice des prix - Médicaments, autres produits pharmaceutiques, appareils et matériels thérapeutiques (base 1998)



Source : Insee

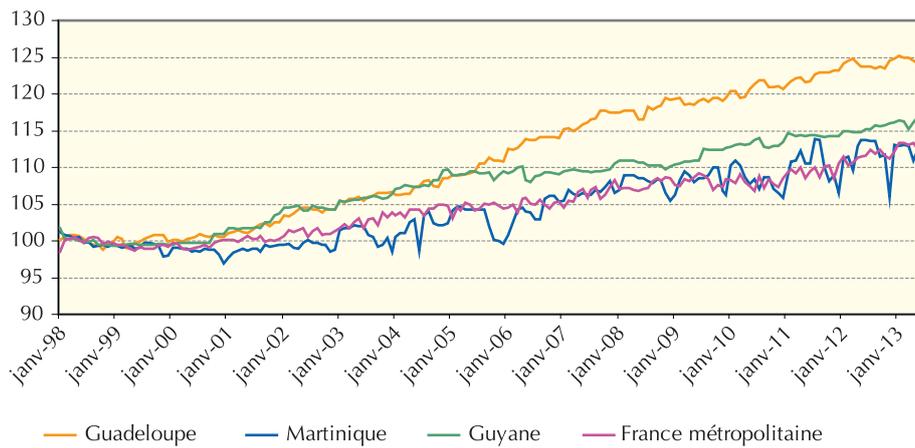


Indice des prix - Médecine non hospitalière et services paramédicaux (base 1998)



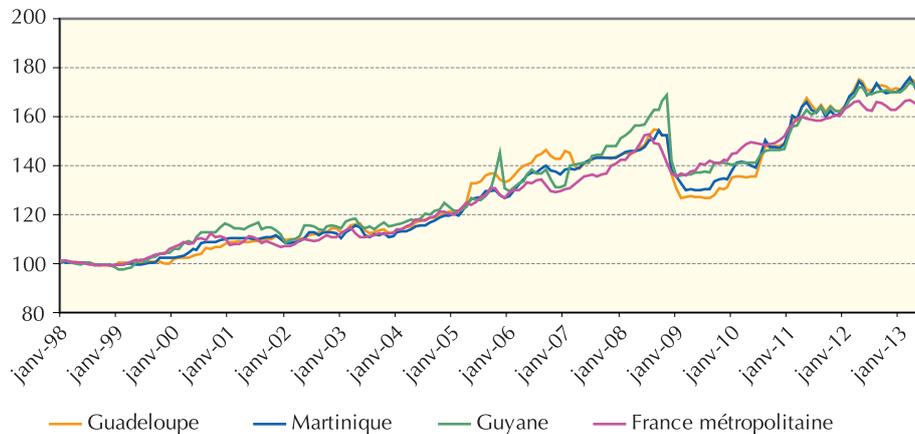
Source : Insee

Indice des prix - Achats de véhicules (base 1998)



Source : Insee

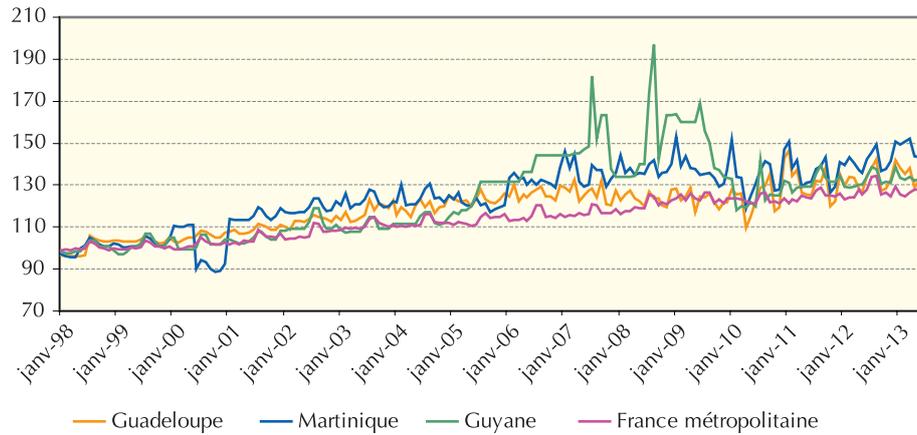
Indice des prix - Utilisation de véhicules personnels (base 1998)



Source : Insee

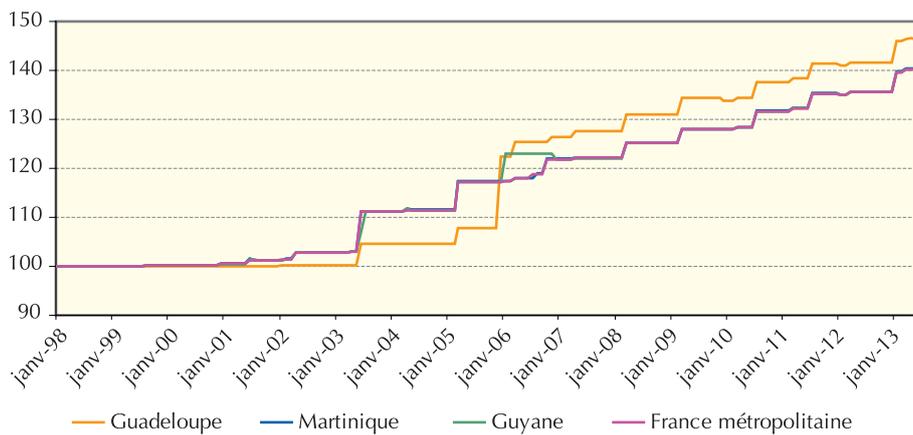


Indice des prix - Services de transport (base 1998)



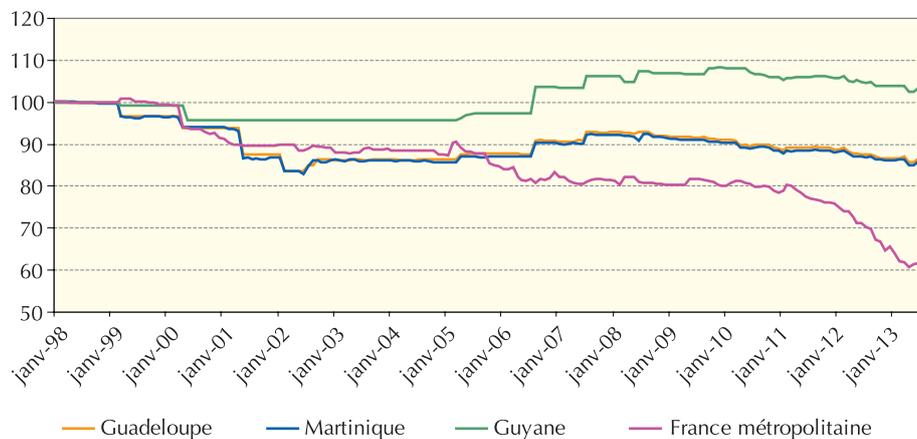
Source : Insee

Indice des prix - Services postaux (base 1998)



Source : Insee

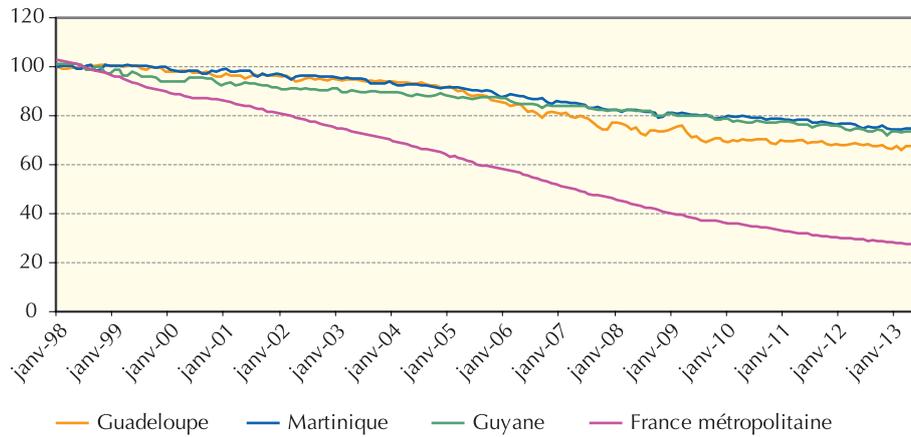
Indice des prix - Équipement et services de téléphone et de télécopie (base 1998)



Source : Insee

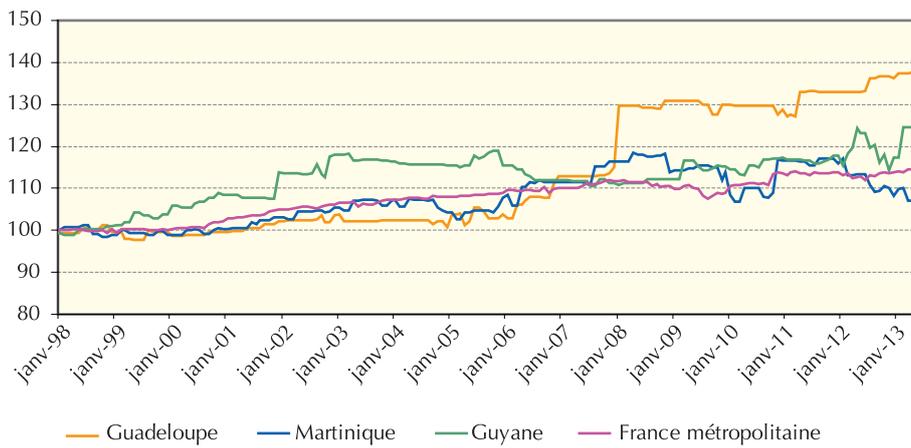


Indice des prix - Équipements audio-visuels, photographiques et informatiques (base 1998)



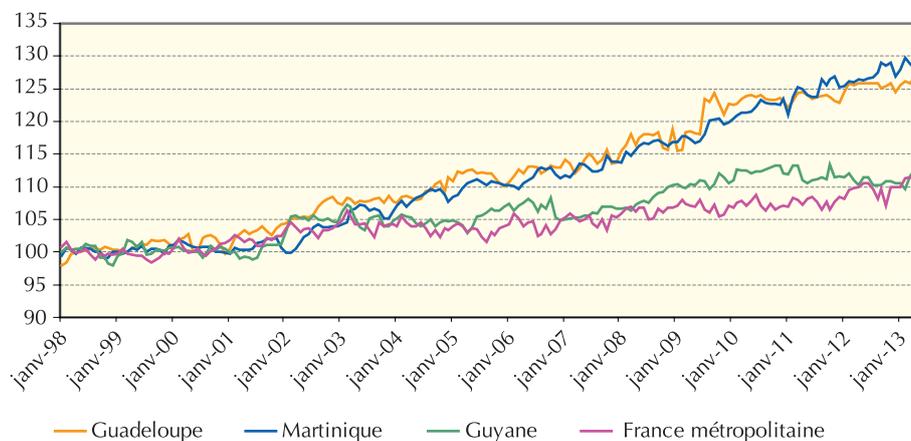
Source : Insee

Indice des prix - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture, y compris réparation (base 1998)



Source : Insee

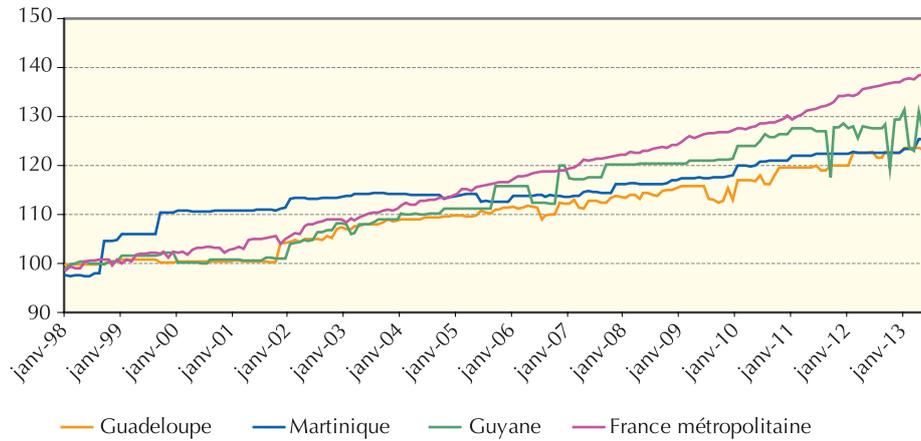
Indice des prix - Autres articles et équipements de loisirs, fleurs et animaux d'agrément (base 1998)



Source : Insee

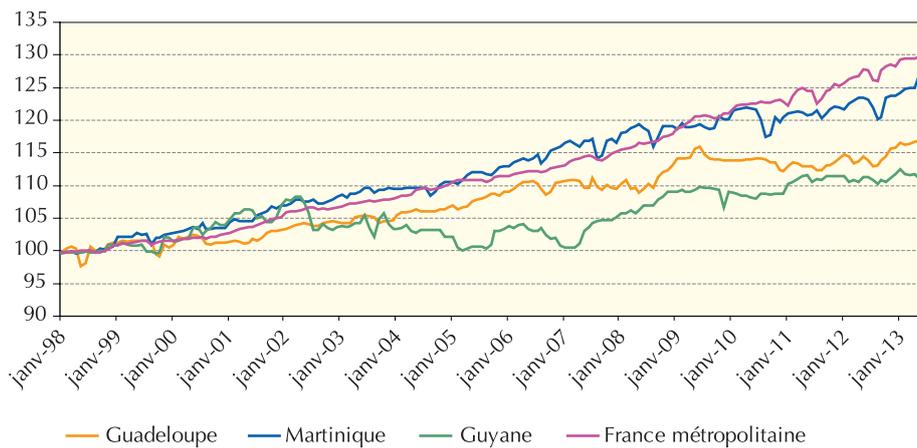


Indice des prix - Services récréatifs et culturels (base 1998)



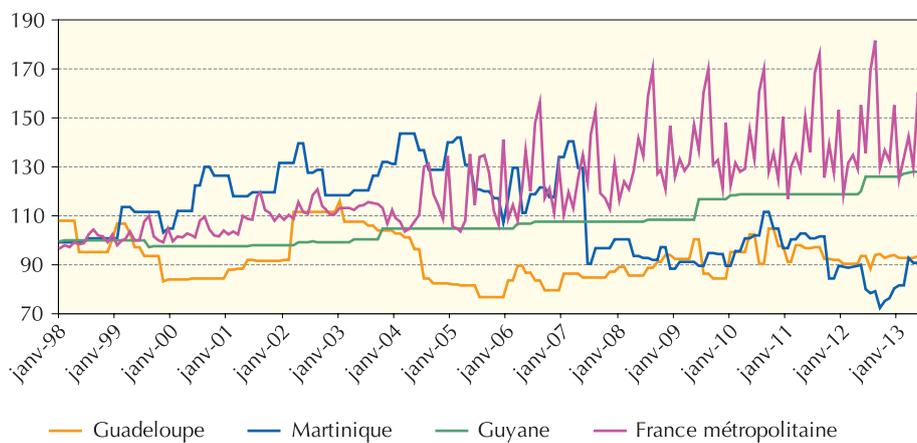
Source : Insee

Indice des prix - Presse, livres et papeterie (base 1998)



Source : Insee

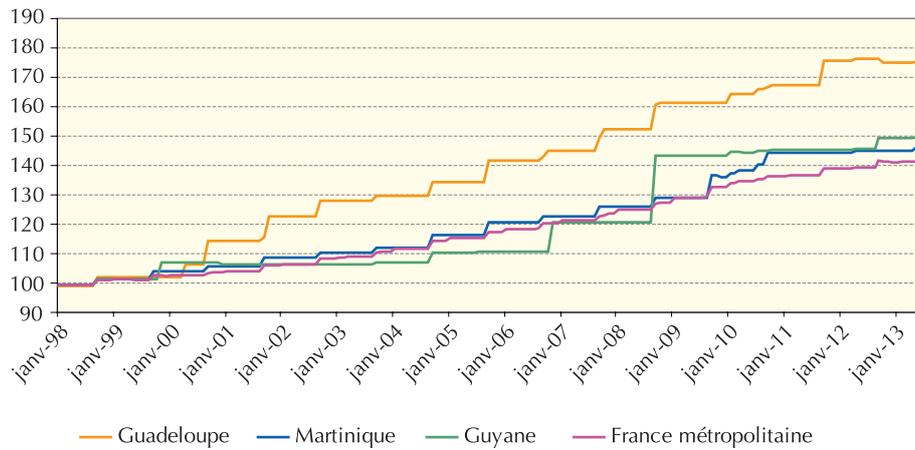
Indice des prix - Voyages touristiques tout compris (base 1998)



Source : Insee

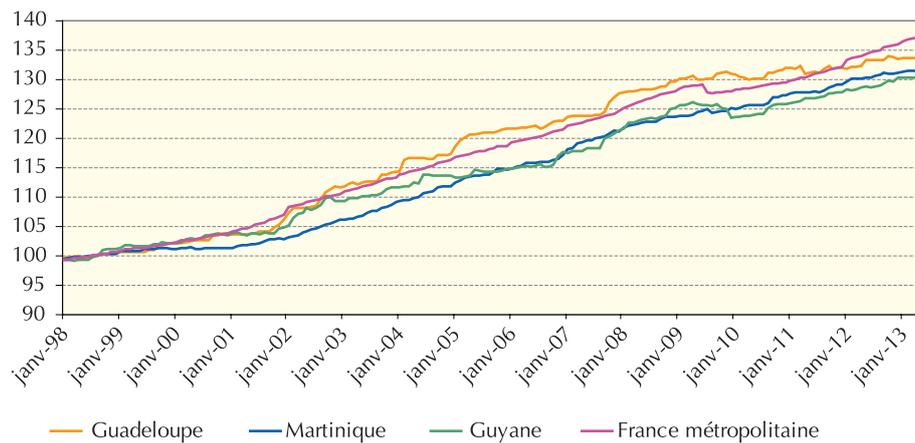


Indice des prix - Enseignement (base 1998)



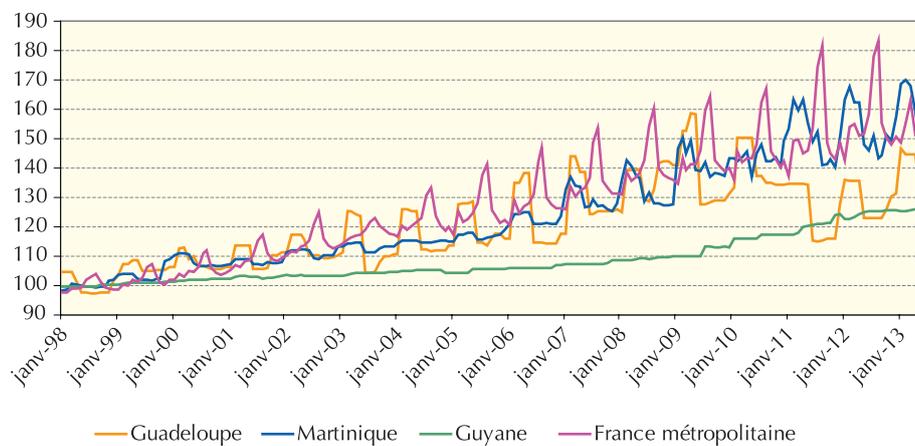
Source : Insee

Indice des prix - Services de restauration (base 1998)



Source : Insee

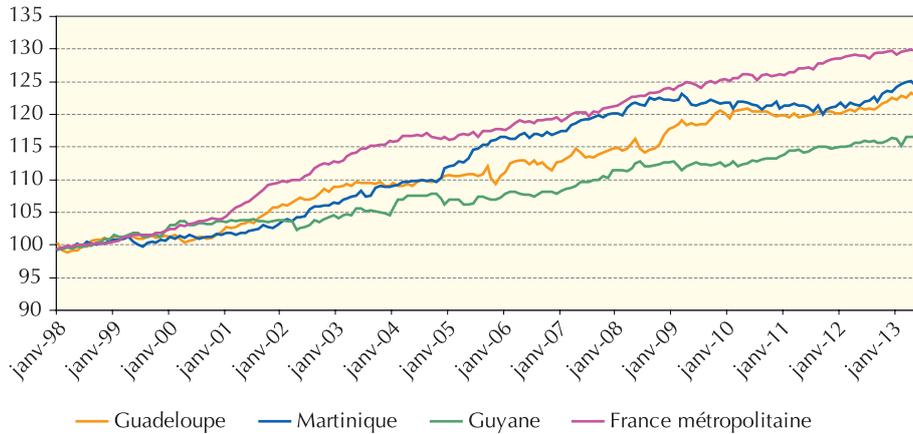
Indice des prix - Services d'hébergement (base 1998)



Source : Insee

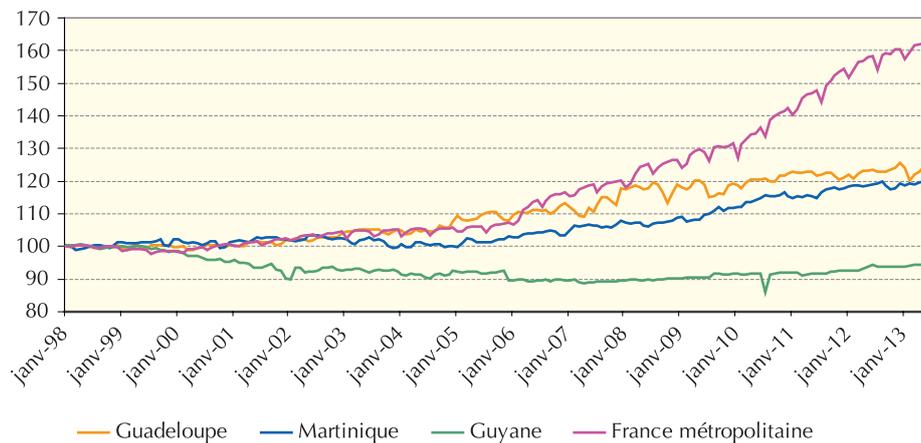


Indice des prix - Soins personnels (base 1998)



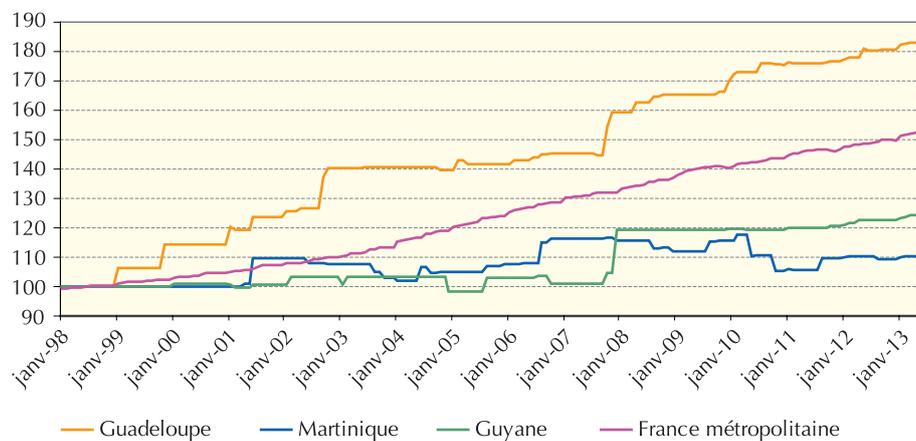
Source : Insee

Indice des prix - Effets personnels (base 1998)



Source : Insee

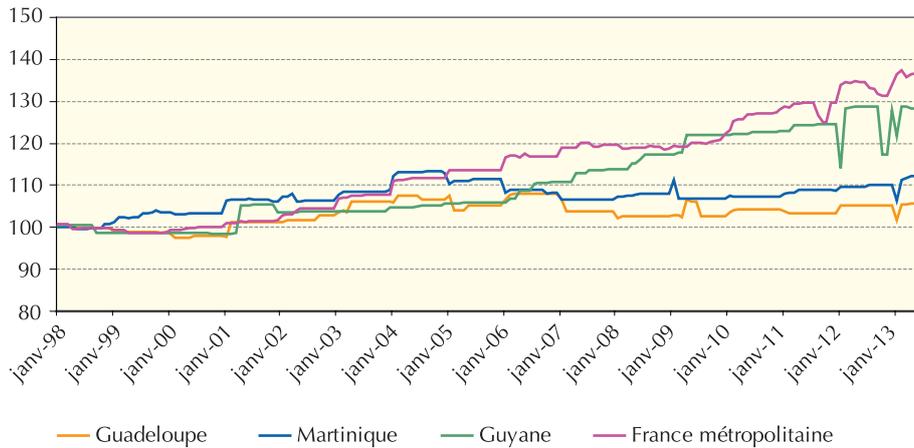
Indice des prix - Protection sociale (base 1998)



Source : Insee

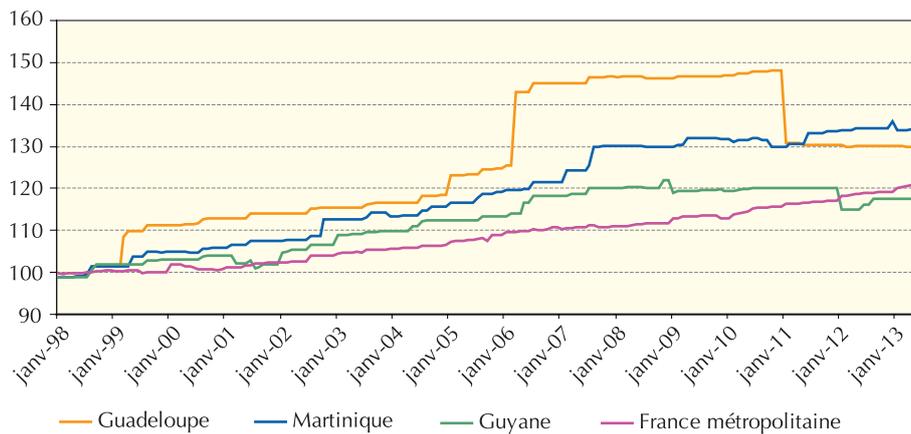


Indice des prix - Assurances (base 1998)



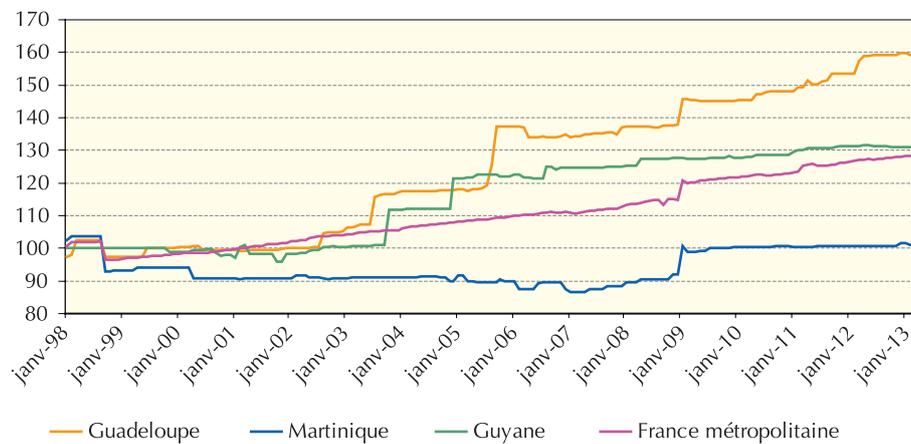
Source : Insee

Indice des prix - Services financiers (base 1998)



Source : Insee

Indice des prix - Autres services (base 1998)



Source : Insee



Pour tout renseignement statistique



[www.insee.fr/guadeloupe](http://www.insee.fr/guadeloupe)  
[www.insee.fr/guyane](http://www.insee.fr/guyane)  
[www.insee.fr/martinique](http://www.insee.fr/martinique)

**Insee-contact@insee.fr**  
**0 825 889 452 (0,15 /mn)**

Directeur de la publication : **Didier BLAIZEAU**

Rédactrice en chef : **Sophie CÉLESTE**

Fabrication : **Tphenn LADIRE et Nadia LUCE**

© "Insee - OPR de Guadeloupe" - 2014  
© "Insee - OPR de Guyane" - 2014  
© "Insee - OPR de Martinique" - 2014